

LA GAZETTE de VALLEYFIELD



VOL. 2, NO 48

HUNTINGDON, QUE. JEUDI, LE 28 AVRIL, 1938

Imprimée à Huntingdon, Qué. Prix 5cts

TARIF UNIFORME POUR LES TAXIS?

Rapport favorable de l'inspecteur du gouvernement sur l'administration de la cité

La lecture en est faite par le greffier à l'assemblée d'hier soir — Résumé complet et des plus favorables de l'administration de Salaberry-de-Valleyfield — Les employés municipaux reçoivent des éloges pour leur travail consciencieux

\$1,000 A LA ST-VINCENT DE PAUL

La lecture du rapport de l'enquête conduite par un comptable vérificateur du Ministère du Commerce et de l'Industrie et des Affaires Municipales a prouvé que les contribuables de Salaberry-de-Valleyfield avaient raison d'avoir la plus entière confiance dans ses administrateurs puisqu'aucune faute ne leur fut reprochée dans l'administration générale de tous les départements municipaux.

Demandée à la suite des dernières élections, cette enquête n'a rien révélé qui vaille la peine d'en faire un résumé substantiel puisqu'on en trouvera la teneur dans le rapport financier de la Cité qui sera publiée sous peu.

Dans son rapport, M. Hervé Gagnon, comptable à l'emploi du gouvernement, a souligné que les chèques ne devraient pas être signés en blanc par M. le Maire, que les assurances couvrant le mobilier ne correspondaient pas à l'évaluation et que les emprunts temporaires devraient être autorisés. Quant à la tenue des livres, elle répond aux exigences de la loi et l'administration de la cité n'a rien d'irrégulier. Ce rapport fut adopté tel que lu par le greffier de la cité.

Au début de l'assemblée, M. l'échevin Léger demanda au Conseil de faciliter la tâche des chômeurs en les employant autant que (suite à la page 7)

M. Wilfrid Lefebvre et son avocat, Me Jean-Paul Cossette, demandent au conseil à l'assemblée d'hier soir un tarif raisonnable et uniforme pour tous les taxis de Valleyfield — On devrait intervenir auprès de la Commission des Services Publics pour la protection des propriétaires de ces voitures de transport — Les propriétaires de taxis reconteraient les membres du Conseil pour la cinquième fois

Depuis quelque temps, les propriétaires de taxis de Valleyfield se livrent une véritable lutte à mort en coupant et en abaissant le tarif du transport des voyageurs à un taux qui semble défier toute logique financière. En effet, nous voyons circuler dans les rues de la cité des taxis affichant le taux de 5c la course alors qu'auparavant nous avions le tarif de 10c pour toutes les sections de la ville.

Ce sont ces abus au détriment de tout propriétaire de taxis que M. Wilfrid Lefebvre et son avocat, Me Jean-Paul Cossette ont exposé pour la quatrième fois aux membres du conseil lors de l'assemblée tenue hier soir à l'hôtel-de-ville sous la présidence de Son Honneur le maire P. Billette.

M. Wilfrid Lefebvre demanda aux membres du conseil, à la fin de l'assemblée, d'intervenir dans le présent conflit en édictant un règlement qui imposerait un tarif uniforme pour tous les propriétaires de taxis de Valleyfield.

Son Honneur le maire répondit que le Conseil avait décidé de ne pas intervenir avant que ceux-ci s'entendent sur un règlement quelconque qu'ils présenteraient aux membres du conseil pour le soumettre ensuite, s'il le faut, à la Commission des Services Publics.

Me Jean-Paul Cossette, représentant M. Wilfrid Lefebvre, ajouta que les propriétaires de taxis devaient d'abord s'entendre mais que l'entente devenant irréalisable, le conseil se devait d'intervenir dans le présent conflit qui menace plusieurs propriétaires de voitures de transport pour le public voyageur.

Il cita en exemple la ville de Lachine qui vient d'imposer un tarif uniforme à tous les taxis par suite d'une concurrence déloyale et injuste.

La situation présente à Valleyfield est impraticable pour tout propriétaire. Ce n'est pas à transporter, dit-il, des voyageurs à 10c et 5c que les taxis pourront vivre. Il faut songer que plusieurs d'entre eux font cette besogne depuis au-delà de trente années et qu'ils ne peuvent changer d'occupation sans risquer des pertes d'argent. D'ailleurs, ajouta-t-il, il est prouvé qu'à 10c les propriétaires de taxis ne peuvent boucler leur budget.

Son Honneur le maire convoquera alors pour la semaine prochaine tous les propriétaires de taxis de Valleyfield pour une entente quant au tarif du transport. Ce sera la cinquième rencontre entre les autorités municipales et les propriétaires de taxis.

A Laguerre comme à la guerre

La corporation de Huntingdon forcée de reconstruire un pont ou de payer une indemnité

Le creusage du fossé de drainage connu sous le nom pittoresque de la rivière Laguerre a donné lieu à un procès entre M. Uldège St-Onge de la paroisse de St-Anicet et la corporation du comté de Huntingdon. Cette dernière par un procès-verbal homologué le 3 juillet 1930 s'engageait à faire et compléter dans les vingt-quatre mois de la mise-en-force du procès-verbal tous les travaux (suite à la page 6)

Contrat exécutable dans le Québec

Application d'une règle de droit international privé par la Cour Supérieure

L'exécution d'un contrat passé à l'étranger entre deux personnes qui y sont domiciliées et suivant les lois de ce pays, peut être recherchée en

(Suite à la page 7)

Démonstration d'un nouveau système d'extinction chimique

Hier après-midi, au Terrain de l'Exposition devant les autorités de la ville et les principaux industriels — Le système "Lux" utilise le gaz carbonique

Le représentant de la compagnie d'extincteurs chimiques "Lux", M. Pierre Hurtubise de Montréal, a donné, hier après-midi, sur le Terrain de l'Exposition, une démonstration de l'efficacité du nouveau système d'extinction chimique basé sur la projection du gaz carbonique sur le foyer d'incendie allumé dans un réservoir de gazoline ou de tout autre liquide très inflammable.

Plusieurs échevins de la Cité et nombre d'industriels ont assisté aux démonstrations qui n'ont pas manqué de surprendre nombre d'entre eux en voyant les comparaisons entre le système à base de bicarbonate de soude et celui du gaz carbonique.

Parmi les spectateurs, on remarquait MM. les échevins J.-A. Lérin, T.-A. Laniel, Paul Desjean, le chef de police Ovilla Claude, le constable Vinet, le lieutenant Lefebvre, le capitaine Hébert et Houle; MM. A. Reid et R. L. Kercher de Valleyfield Coated Paper Mills; E. A. Malther et P. L. Clark de l'Asten Hill; John Tittle et Schopflocker de la Canadian Bronze; Rodrigue Leduc, Emile, Léo-Georges et Dr Dolphé Perron, Lester McCullis de la Shawinigan, Paul Viau, A. MacDonald, R. Miron et plusieurs autres.

La première expérience à l'aide de l'extincteur "Lux" se fit sur un réservoir rempli de gazoline enflammée. Il ne fallut que trois secondes pour éteindre le feu tandis que la même expérience avec les extincteurs ordinaires remplis d'une (suite à la page 6)

LORS DU JUBILE D'ARGENT SACERDOTAL DE M. LE CURE PIGEON



Cette photographie fut prise après la cérémonie religieuse en face de l'église de St-Joseph de Huntingdon. Nous voyons l'heureux jubilaire, M. le curé Arthur Pigeon entouré de sa mère, des membres du clergé et de sa famille ainsi que d'un groupe de paroissiens. Dans la première rangée, nous remarquons de gauche à droite M. le curé Berthiaume de Hinchinbrooke, M. le curé Poirier de St-Zotique, M. le curé Délage de

Ormstown, le révérend Père Latour, provincial des Clercs de St-Viateur, Monseigneur J.-D. Nepveu, curé de la Cathédrale et délégué de Son Excellence Monseigneur Langlois, évêque de Valleyfield, Mme Pigeon, mère du jubilaire, M. le curé Arthur Pigeon, le supérieur du Séminaire de Valleyfield, M. le Chanoine H. Julien, le révérend Frère Fallon du Collège de Rigaud, M. Fred Bergevin, marguillier et plusieurs autres.

La Gazette de Valleyfield

Publiée à Huntingdon tous les jeudis

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.

AIME LAURION, Rédacteur-en-chef

Casier Postal 99

83, rue St-Jean Baptiste

Tél. 60

Jeudi, le 28 avril, 1938

Un grand événement

On prépare depuis plusieurs mois une manifestation qui, sans aucun doute, sera l'une des plus somptueuses fêtes religieuses enregistrées dans nos annales depuis la fondation de la jeune Eglise canadienne. Nous voulons parler du prochain Congrès Eucharistique de Québec qui aura lieu en juin prochain. Déjà, à maintes reprises, chaque semaine, chaque jour même, on a parlé de cet événement considérable qui fera accourir à Québec de tous les points des Amériques et mêmes de l'Europe des foules considérables où apparaîtront des personnalités les plus distinguées du monde civil et religieux. Dans l'immense appel des voix multiples qui se fait entendre depuis des mois pour attirer l'attention du monde catholique sur ce grand événement, nous éprouvons le pieux désir de joindre la modeste contribution de notre faible voix.

Le monde moral et religieux est, comme le monde social, politique et savant, dans un état d'instabilité et d'excitation. On voit des principes nouveaux proposés, défendus et poussés jusqu'à leurs conclusions extrêmes les plus violentes. Tous les pays d'Europe et d'Amérique souffrent d'indifférence à l'égard de la religion. On fait une guerre incessante contre Dieu, contre la révélation divine et la vertu. C'est partout le désordre et l'irrégularité.

Mais pendant ce temps la sentinelle qui veille sur la Tour d'Israël, le Vicaire du Christ, voit les dangers qui menacent la société. Il comprend que le siècle se signale par une grande somme de bien comme de mal et, afin que le mal soit diminué ou éliminé, il accueille, chaque année, par le ministère de ses vicaires aux différents points du globe, les représentants d'un pays à un grand congrès qui a pour objet de fixer pour un temps l'attention du peuple sur le Très Saint Sacrement et, par la dévotion de toute la population de ce pays, faire comprendre à tous les cœurs cette grande vérité que c'est par la Sainte Eucharistie que "toutes choses seront restaurées dans le Christ."

Un tout petit bout d'histoire. Ce fut en Flandre, à Lille, qu'en 1881, pour la première fois, — en dehors des conciles, — des prêtres, des évêques, des laïques se réunirent, pour se raconter les souvenirs eucharistiques du pays qu'ils habitaient dans le but d'aider, par l'union de leur enthousiasme, de leur foi, de leur amour dans la "contemplation des merveilles que le Christ donna à son Eglise," la propagation du culte de l'Eucharistie. L'année suivante, c'est Avignon, à l'autre extrémité de la France, qui vit accourir dans ses vieux murs les "pionniers de l'Eucharistie" et c'est là, d'ailleurs, que des siècles auparavant, furent inaugurés par le père de saint Louis les cultes liturgiques de l'exposition et de la procession du Saint-Sacrement.

Dans notre jeune Canada ce culte a toujours été en honneur dès les premières années de la colonie laurentienne, surtout au berceau de l'Eglise Canadienne, à Québec, où tout prochainement, plus de trois cents ans après la fondation de notre pays, éclatera, comme à Avignon, voilà cinquante ans, dans les vieilles murailles, un des "grands triomphes eucharistiques" qui, dans chaque pays d'Europe et d'Amérique, depuis un demi-siècle glorifient une ville et sa population. (Le Progrès du Golfe)

Activités économiques

Au moment où débute le printemps, on relève maintes industries qui marchent au ralenti, mais, par contraste, il règne une activité remarquable dans la sidérurgie, les mines et les industries connexes. De façon générale, si les affaires sont moins satisfaisantes que l'an dernier à cette époque, elles se tiennent à un niveau sensiblement meilleur que celui qui existe chez nos voisins des Etats-Unis. Le resserrement du commerce extérieur a continué de diminuer le pouvoir d'achat, à preuve le fait que les ventes des grands magasins, en mars, accusent en moyenne 6.6% de moins qu'en mars 1937; mais si l'on tient compte du fait que la fête de Pâques, qui vient toujours stimuler certaines branches des affaires, tombait en avril, la diminution du volume des ventes devrait être ramenée, croit-on, à quelque 2%. Un autre facteur défavorable a été l'anxiété générale qu'a fait naître la situation internationale, ce qui a fait hésiter à la fois les hommes d'affaires et les capitalistes en quête d'emploi pour leurs capitaux à courir des risques. Malgré cela, au cours de mars la grande majorité des industries canadiennes ont maintenu leurs opérations à l'échelle de février.

Au point de vue de l'agriculture, la saison a débuté favorablement. Actuellement les fermiers s'emploient activement aux travaux des champs, et les conditions sont très propices pour les semences. Dans la Prairie, tous les rapports s'accordent à dire que la situation en ce qui concerne l'humidité est généralement meilleure qu'aucun autre printemps depuis dix ans. Le niveau des prix pour le blé au comptant reste tout à fait satisfaisant et la situation s'est encore améliorée récemment, grâce à une forte demande à l'exportation, surtout de Grande-Bretagne, où le gouvernement est censé avoir ordonné aux meuniers de garder la plus grande quantité possible de blé en entrepôt. Le 31 mars, le total des stocks de blé au Canada, d'après l'Office fédéral de la Statistique, était de 84,160,585 boisseaux, soit 31,000,000 de moins qu'au même jour en 1937, et le plus faible total constaté à cette époque de l'année depuis 1920.

Les ventes de nouvelles automobiles ayant fléchi au-dessous des prévisions au premier trimestre de l'année, les usines avaient dû réduire la production, mais les derniers rapports révèlent un certain relèvement des opérations; par suite de l'excellente situation au point de vue humidité, la demande d'instruments aratoires et autres produits industriels s'est accrue dans la Prairie. L'industrie minière est toujours florissante et plusieurs nouvelles mines d'or ont commencé à produire depuis le commencement de l'année.

Résultats de l'aide aux jeunes

Le plan de l'aide aux jeunes a donné d'excellents résultats déclare l'hon. Joseph Bilodeau—30,000 demandes reçues, 11,000 jeunes ont suivi les cours agricoles et 3,000 les cours pour femmes.

PLAN FRUCTUEUX

L'honorable Jos. Bilodeau, ministre du Commerce et de l'Industrie, a présenté hier le rapport des résultats obtenus dans l'application du plan Bilodeau-Rogers pour l'aide aux jeunes. On sait que cet accord entre les gouvernements provincial et fédéral avait été conclu au début du mois de novembre dernier et qu'un montant de \$400,000 devait être dépensé pour la mise en vigueur d'un plan général de formation pour les jeunes gens de 18 à 30 ans.

Le directeur de l'entente, M. Albert Lévesque, a enregistré depuis cinq mois près de 30,000 demandes de jeunes gens qui voulaient participer à l'un de six projets. Sur ce nombre, 18,065 personnes ont été admises à suivre les cours suivants: 15 aux cours miniers; 800 aux cours techniques, 3,000 en vertu du projet dit de l'organisation des loisirs; 3,000 aux cours féminins; 11,000 aux cours agricoles et 250 aux cours forestiers.

Cela ne signifie pas que tous ces jeunes gens ont obtenu à la suite des cours des emplois rémunérateurs. Mais il n'en reste pas moins indiscutables qu'ils ont acquis des chances autrefois inespérées de trouver un emploi.

Ils ont acquis des notations théoriques et pratiques qui multiplieront leurs facilités à s'adapter au travail et à remplir une fonction qui, auparavant, leur était interdite. Enfin, ils ont acquis la confiance en eux-mêmes et la conviction que leurs qualités sont appréciées par les dirigeants de leur pays et de la province, comme le plus important des capitaux auxquels un peuple doit recourir pour prolonger l'effort et l'oeuvre des ancêtres.

Transporté d'urgence

Alors qu'il était occupé à la construction du nouveau système d'égout, M. Sylvio Monette s'affaissa soudainement hier avant-midi pris d'un malaise soudain des plus douloureux.

Tombé inconscient aux pieds de ses compagnons de travail, M. Monette reçut les premiers secours des travailleurs qui appelèrent immédiatement le docteur Yvan Brassard. M. Raphaël Bélanger, ingénieur de la cité, le fit transporter d'urgence à l'Hotel-Dieu de Valleyfield où un examen aux rayons X revêla qu'une intervention chirurgicale d'urgence s'imposait.

L'état actuel de M. Monette est des plus satisfaisants.

Confirmation à la cathédrale

Deux cents enfants s'approchent de la Sainte Table


Jeudi dernier, avait lieu la confirmation des enfants de la paroisse de la Cathédrale. De toutes nos maisons enseignantes de la paroisse, 200 enfants s'approchèrent pour recevoir des mains de Son Excellence Mgr Langlois la marque ineffaçable du vrai chrétien. Une foule immense avait envahi la ca-

"NOUS NE PARAISONS JAMAIS JAUNES NI CHANGÉS, TE DIS-JE !"

"NOUS AVONS NOTRE BLEU KEEN DANS L'EAU DE RINÇAGE, LE JOUR DU LAVAGE !"



L'emploi, l'usure et les lavages répétés feront tourner au jaunâtre les toiles et cotons blancs, mais vous pouvez leur rendre et leur conserver leur éclatante blancheur en plongeant une ou deux fois du Bleu Keen dans la dernière eau de rinçage. Aucun surcroît d'efforts. Le coût? Un ou deux sous par mois.



LE BLEU KEEN

REND LE LINGE BLANC PLUS BLANC ENCORE

Le blanc se compose de sept couleurs, dont l'une est le bleu; sans bleu, le blanc tourne au jaune pâle. Les lavages répétés font tourner peu à peu la toile blanche au jaunâtre si l'on n'emploie pas de Bleu.

PETITES ANNONCES

pour vous TOUS!

Tél: 60



Vente, perte, échange, anniversaire, décès, sympathie, demande, information, etc., etc. A votre service!

A LOUER

Logis chauffé de 5 pièces avec chambre de bain et installation moderne. Plancher en bois dur. Situé sur la rue Victoria. S'adresser à M. Jean Solis, 231 rue Victoria, tél. 533-W.

A VENDRE

Fermé de 100 acres à vendre. Bonne maison ainsi que granges. Bonne quantité de bois. Vendra à bas prix. Pour toute information, s'adresser à Stanley Gowan, Rockburn, Qué.

A VENDRE

Restaurant de première classe sur la rue Châteauguay, Huntingdon. Pour plus d'information s'adresser à M. Hervé Soucy, Restaurant Idéal, Huntingdon.

A VENDRE

KLEEREX—Pour les maladies de la peau. Guérit l'exzéma, Psoriasis, Acne, Salt Rheum, Impetigo, dartres, pustules, démangeaison, échauffaison. Donne un confort immédiat lorsque vous travaillez. En vente à 50c, \$1.00, \$2.00 et \$6.50 (médium ou fort). Procurez-vous en chez votre pharmacien.

thédrale pour assister à cette importante cérémonie. Le lendemain, à une messe spéciale, eut lieu la communion générale. Son Excellence Mgr Langlois assistait au chœur. M. l'abbé Cloutier adressa quelques mots aux enfants. Il leur

fit comprendre la grandeur du signe de la croix que l'évêque avait fait à chacun d'eux et pourquoi l'évêque donnait un soufflet. Il demanda aux jeunes de ne jamais renier le signe du chrétien, celui de la croix.

A VENDRE

Une machine à battre "Champion," d'une capacité de 600 boisseaux; 2 voitures à lait pour cheval simple; 2 voitures camions, double; 2 barils à baratte, capacité de 500 lbs. S'adresser à la "Montreal Cottons, Limitée," division de la Ferme, Valleyfield, Qué.

ENCAN PUBLIC

Samedi le 30 avril, à 10h. a.m.

Avis public est donné par les présentes qu'un encan public sera tenu le samedi 30 avril, à 10 heures de l'avant-midi au numéro 106 de la rue Ellice chez la famille Larin.

Tout le mobilier sera en vente, tel que chesterfield, piano, radio, cabinet d'argenterie, chaises en cuir, poêle électrique combiné, marque Beach, prélatrs et tapis et maints autres articles de valeur.

REDACON
ADMINISTRATION
83, St-Jean-Baptiste
Case postale 99
Téléphone 60
VALLEYFIELD

Abonnement:
6 mois\$1.00
1 an\$2.00

VOL. 2, NO 48

LA GAZETTE

JOURNAL

de

VALLEYFIELD

D'INTERET local et régional

LA CLEF DU
SUCCES EN
AFFAIRES

LE TRAVAIL,
L'HONNETETE
et L'ANNONCE

ANNONCEZ

Jeudi, le 28 avril, 1938

Grandiose célébration du jubilé d'argent sacerdotal de M. l'abbé Arthur Pigeon



M. L'ABBE A. PIGEON
curé de la paroisse de St-Joseph de Huntingdon, fut fêté, dimanche dernier, lors de ses vingt-cinq années de prêtrise. De grandes fêtes ont entouré cet événement du jubilé sacerdotal.

Les chefs de l'église et de l'état rendent hommage au curé de la paroisse de St-Joseph de Huntingdon à l'occasion de ses vingt-cinq années de prêtrise — Cérémonie religieuse des plus touchantes — Les Fidèles offrent leurs meilleurs souhaits à leur pasteur — Banquet au Château de Huntingdon — Soirée par les enfants du Couvent mercredi soir à la salle O'Connor

LA PAROISSE DE ST-JOSEPH DE HUNTINGDON EN LIESSE

La paroisse de St-Joseph de Huntingdon a célébré très dignement, dimanche dernier, les vingt-cinq années de prêtrise de son curé, M. l'abbé Arthur Pigeon par une cérémonie religieuse des plus touchantes et un grand banquet ou les autorités ecclésiastiques et civiles se sont associées pour lui rendre hommages.

Le jubilé d'argent sacerdotal de M. le curé Pigeon restera une date mémorable dans la mémoire de tous les citoyens qui ont participé à cette grandiose célébration, tant par son caractère civique que religieux.

Les premières réjouissances des paroissiens furent marquées par une grand'messe solennelle chantée par le jubilaire lui-même dans le temple de St-Joseph de Huntingdon, tout décoré de banderoles, de bannières et de fleurs pour souligner davantage la grandeur de la fête. M. l'abbé L. Berthiaume, curé de Hinchinbrooke officiait comme sous-diacre et M. l'abbé Poirier de St-Zotique comme diacre. Le sermon fut donné en français et en anglais par M. l'abbé Delage, curé de Ormstown.

Immédiatement après la grande messe, les marguilliers F. Bergevin et Sherry, au nom de tous les paroissiens, présentèrent à M. le curé Pigeon une adresse rappelant toutes les étapes de sa vie sacerdotale et

rendant hommage à toutes ses qualités de dévouement et de sacrifice.

Un grand nombre de parents et d'amis du jubilaire ont assisté à la cérémonie religieuse. Dans le chœur, on remarquait Monseigneur J.-D. Nepveu, le révérend Père Latour, Provincial des Clercs de St-Viateur, M. le Chanoine H. Julien, supérieur du Séminaire de Valleyfield, le révérend Frère Fallon du Collège de Rigaud, M. l'abbé Charlebois, vicaire de la paroisse St-Joseph de Huntingdon, M. l'abbé J. Leduc, curé de St-Rédempteur, M. l'abbé H. Délage, curé de Ormstown et plusieurs autres.

Un grand banquet réunissait au Château de Huntingdon, après la cérémonie religieuse, tous les représentants de l'église et de l'état, la famille et les confrères de classe du jubilaire ainsi que nombre d'amis venus pour participer à ce jubilé d'argent sacerdotal de M. le curé Arthur Pigeon.

Monseigneur J.-D. Nepveu de l'Evêché de Valleyfield et curé de la paroisse de la Cathédrale, l'Honorable Martin B. Fisher du gouvernement provincial, M. Donald E. Black, député fédéral et M. le Maire Daniel Faubert de Huntingdon ont assisté à ce grand banquet qui attira au-delà de 170 convives dans la grande salle du Château. (Suite à la page 4)



M. L'ABBE H. CHARLEBOIS
vicaire de la paroisse de St-Joseph de Huntingdon, qui a présidé à l'organisation des fêtes religieuses et civiles du jubilé d'argent de M. le curé Pigeon.

L'Harmonie de Valleyfield

Elle donnera, lundi soir, le 2 mai, la représentation du drame "Les Mains Rouges"

La représentation théâtrale du drame "Les Mains Rouges" aura lieu lundi soir, le 2 mai, à la salle paroissiale de Bellerive. En plus d'entendre Louis-Philippe Hébert et ses populaires artistes de la radio, les spectateurs seront témoins d'une mise en scène qui sortira de l'ordinaire.

Rien ne sera négligé! Tout sera à point!

Comme la pièce "Les Mains Rouges" se déroule entièrement en Espagne, les décors, costumes et accessoires auront le cachet espagnol voulu par l'auteur.

Dimanche dernier eut lieu la deuxième assemblée régulière des membres de l'Harmonie de Bellerive. Il fut décidé que la pratique régulière sera tenue tous les mercredis soir à huit heures sous la direction de Signor Agnostini.

Des lettres de remerciement furent envoyées à M. Aird pour la location gratuite de la salle des pratiques; à l'honorable Paquette pour les octrois des fanfares; à M. Maurice Coutu, président de l'association des fanfares.

L'Harmonie compte actuellement 55 membres et jouera sous la direction de Signor Agnostini. Ce dernier a visité le kiosque du Parc Sauvé en compagnie de M. le député.

FEU DE CHEMINEE

La brigade d'incendie a répondu, hier avant-midi, à un appel localisé au numéro 23 de la rue Champlain, chez Mme Vve David Dumberry. Les pompiers éteignirent rapidement un commencement d'incendie dans la cheminée. Aucun dommage sérieux ne fut constaté.

Fondation d'une Caisse Populaire d'un calvaire

Un groupe de citoyens de St-Louis de Gonzague fondent une Caisse Populaire Desjardins — M. Louis-Philippe Boyer est choisi comme le premier président lors de l'assemblée d'hier.

POUR LE BIEN-ETRE DE LA PAROISSE

Un groupe de citoyens de la paroisse de St-Louis-de-Gonzague se sont réunis pour fonder une nouvelle Caisse Populaire Desjardins sous la présidence de M. le curé Thomas Préville lors d'une assemblée qui eut lieu hier dans la salle paroissiale.

M. Louis-Philippe Boyer, représentant de la compagnie d'assurance La Sauvegarde, a été choisi comme son premier président.

A cette occasion, M. J.-B. Beaudoin, propagandiste de la Fédération Provinciale des Caisses Populaires, a prononcé une très instructive causerie sur les avantages des

Caisses Populaires Desjardins pour le petit épargnant et le petit emprunteur dans les limites d'une paroisse ou d'une ville.

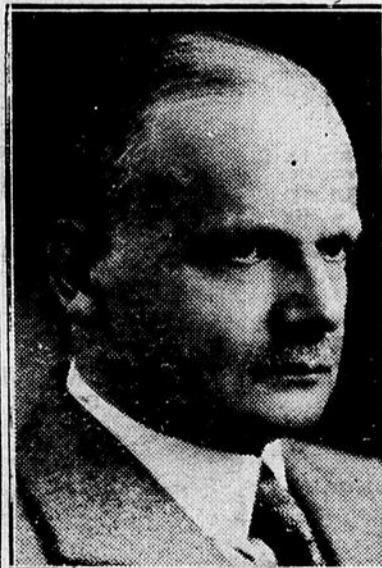
Les résultats attendus des Caisses Populaires ont prouvé dans le passé leur efficacité et les succès espérés de l'organisation de St-Louis-de-Gonzague seront atteints dans quelques années.

La fondation d'une nouvelle Caisse Populaire Desjardins étant un fait accompli, on procéda immédiatement aux élections du bureau de direction de la Caisse de St-Louis-de-Gonzague.

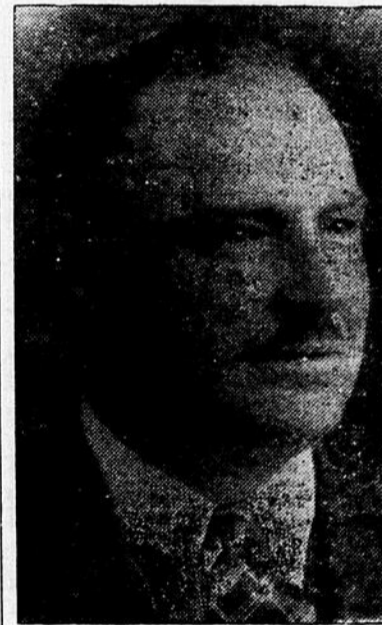
M. Louis-Philippe Boyer fut choisi à la présidence; M. Hector Sauvé à la vice-présidence; M. Alcide Daoust comme secrétaire-gérant; MM. Henri Burnham et Amédée Legault comme directeurs; Me Wilfrid Martin, notaire, président de la Commission du Crédit et MM. Emile Bougie et Victor Parent comme membres de la Commission; MM. Domina Daoust, J.-B. Primeau et Ulric Hébert s'occuperont du Comité de Surveillance.

La nouvelle Caisse Populaire de St-Louis-de-Gonzague fut donc fondée sous les meilleurs auspices. Tous les citoyens ont promis leur appui intégral et le groupe de citoyens qui en ont assumé la direction est le meilleur gage d'une garantie de succès à toute épreuve.

Les citoyens de St-Louis-de-Gonzague sont de ceux qui agissent plus qu'ils parlent puisque les activités débordent dans les cadres de cette paroisse qui pourrait être citée en exemple dans plusieurs sphères sociales.



M. D.-M. ROWAT, N.P.,
vient d'être élu à la présidence de l'Association des Eleveurs de Jersey de la Vallée de Châteauguay.



M. L.-P. BOYER

qui vient d'être choisi par les citoyens de St-Louis de Gonzague comme le premier président de la nouvelle Caisse Populaire Desjardins.

Initiation des "Moose"

Une grande initiation fut donnée, dimanche dernier, à la salle des "Moose" sous la présidence de M. Alfred Théoret. Quarante nouveaux membres furent admis dans la loge locale au cours de l'après-midi. Un grand banquet sera donné samedi soir aux nouveaux venus chez les "Moose." Une parade à travers les rues de la ville a fait sourire plus d'un citoyen à la vue du bouc traditionnel.

Bénédiction d'un calvaire

Dimanche soir, à l'église Notre-Dame de Bellerive — Les Sept Paroles du Christ

La bénédiction du nouveau Calvaire de l'église de Notre-Dame de Bellerive aura lieu dimanche soir à huit heures et trente en présence des dignitaires de l'église et de la paroisse.

Ce nouveau calvaire sera placé dans l'une des chapelles latérales attenante à la grotte de Lourdes dans le nouveau sanctuaire de Bellerive.

Ce calvaire comprend d'abord Notre-Seigneur en croix; debout près de la croix, se tient la Sainte Vierge où se trouve l'inscription "Stabat Mater Dolorosa, Juxta Crucem Lacrymosa"; à gauche, nous voyons St-Jean dans un magnifique décor et Marie-Madeleine prosternée au pied de la croix.

A l'occasion de cette cérémonie, la Société Palestrina chantera les Sept Paroles du Christ et M. le vicaire G.-E. Lacasse en commentera les paroles. M. le curé St-Aubin bénira le nouveau calvaire.

Le public est invité à cette cérémonie religieuse d'autant plus qu'il pourra bénéficier de l'illumination complète de l'église de Notre-Dame de Bellerive.

Mariage Bélair-Gosselin

M. et Mme Joseph Cholette annoncent pour le 11 mai, le mariage de leur petite-fille, Mlle Georgette Bélair, fille de M. et Mme Elphège Bélair, décédés, à M. Sauveur Gosselin, fils de M. et Mme Jean Gosselin, décédés.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée à neuf heures, en l'église du Sacré-Coeur et la réception aura lieu au Club Salaberry Inc., situé au numéro 217, rue Victoria. Pas de faire-part.

Grandiose célébration . . .

(Suite de la page 3)

Plusieurs discours furent prononcés par les principaux dignitaires de l'église et de l'état dont nous donnons ci-dessous un résumé des plus complets:—

Le premier orateur fut le Maire de Huntingdon, M. Daniel Faubert, qui souhaita la plus cordiale bienvenue à tous les visiteurs à l'occasion de cette grande fête. Il souligna la présence heureuse des députés fédéral et provincial pour honorer M. le curé Arthur Pigeon.

"Comme Maire de Huntingdon, ajouta-t-il, et comme catholique de la paroisse de St-Joseph de Huntingdon, il me fait grandement plaisir de remercier publiquement M. le curé Pigeon pour tout ce qu'il a fait pour la ville de Huntingdon et la paroisse depuis qu'il est notre curé. Il fut toujours un véritable modèle tant dans toutes les domaines des activités qu'il déploya tant pour sa paroisse que dans ses relations avec les autorités de la ville ou ses citoyens. Il a toujours trouvé le temps de s'occuper d'hygiène, d'éducation et de tous les problèmes qui intéressent notre ville.

"Je remercie tous les distingués visiteurs qui nous honorent aujourd'hui de leur visite pour célébrer le jubilé d'argent sacerdotal de notre vénéré curé, M. l'abbé Arthur Pigeon, et pour lui souhaiter de demeurer encore longtemps curé de la paroisse de St-Joseph de Huntingdon."

Le docteur Brault de St-Césaire, confrère de classe de M. le curé Pigeon, parla au nom de la promotion de 1913.

M. George Pigeon de Montréal, frère de M. le curé Pigeon, présenta les hommages de la famille tandis que Mlle Françoise Pigeon, nièce du jubilaire, lut une adresse au nom de tous les autres membres de la famille.

M. le Chanoine H. Julien, Supérieur du Séminaire de Valleyfield, tira la plus belle leçon de cette célébration religieuse tout en félicitant M. le curé Pigeon de son oeuvre des vingt-cinq années de prêtrise et lui souhaita toute la grâce de Dieu pour le bien servir encore pendant plusieurs années.

"M. le curé Pigeon, dit-il, est le modèle parfait du prêtre idéal de l'église catholique et je loue le Seigneur que les paroissiens de St-Joseph de Huntingdon honorent ainsi leur curé. N'est-ce pas là la reconnaissance du principe de l'autorité reconnue qui doit inspirer l'enfance puisque sans l'autorité il est impossible de vivre dans une société organisée.

M. le Chanoine Julien transmit les meilleurs vœux de Son Alma Mater en empruntant ces paroles: "Ad Multos et Faustissimos Annos."

L'orateur suivant, le député fédéral des comtés de Châteauguay-Huntingdon adressa en anglais et en français à M. le curé Pigeon ses meilleurs souhaits et que Dieu lui conserve encore toujours la santé pour le bien-être de toute la population.

L'Honorable Martin B. Fisher, trésorier provincial, se déclara des plus enchantés d'être présent au jubilé d'argent sacerdotal de M. le curé Pigeon. Vingt-cinq années sont une courte période dans la vie d'une nation et d'une province mais dans la vie d'un prêtre, vingt-cinq années au service de l'église sont un témoignage plus éloquent que toutes les paroles.

Il me fut toujours agréable, dit-il, de coopérer avec M. le curé Pigeon et Huntingdon doit être heureux d'avoir M. l'abbé Pigeon comme curé. Celui-ci s'est toujours intéressé à tous les problèmes de la société pour s'astreindre surtout à la tâche de l'éducation.

M. le curé Pigeon est un homme tenace. Ne l'avons-nous pas vu à Québec rencontrer le ministre Paquette et non content de son entrevue filer directement vers le bureau du Premier Ministre pour obtenir ce qu'il désirait.

Je félicite donc M. le curé Pigeon de ses vingt-cinq années de prêtrise, et lui souhaite de se dévouer encore longtemps au service de Dieu et de l'église.

Monseigneur Nepveu, le délégué de Son Excellence Monseigneur Langlois, évêque de diocèse de Valleyfield, fut l'orateur suivant:—

"J'ai tout d'abord dit-il, à vous faire part d'un message que Son Excellence Monseigneur Langlois, évê-

que de ce diocèse, m'a confié: "Vous voudrez bien dire à notre vénéré jubilaire, curé de la paroisse de Saint-Joseph de Huntingdon, que je lui fais mes meilleures félicitations, que je lui présente mes meilleurs vœux de santé, de bonheur, de longévité et de succès prolongés. Puis vous voudrez bien aussi féliciter tout particulièrement sa vénérable mère de toute sa belle et grande famille, mais vous voudrez bien la féliciter surtout d'avoir donné à l'Eglise le Curé Pigeon" que vous connaissez bien, mes Frères, parce que depuis ce matin vous avez entendu dire toutes sortes de belles choses à son endroit.

Et après avoir félicité le vénéré jubilaire et la famille Pigeon particulièrement, ainsi que Monsieur le Supérieur le faisait tout à l'heure il faut aussi féliciter la paroisse de Huntingdon."

M. le curé Arthur Pigeon fut le dernier orateur du banquet. Ses premières paroles furent à l'adresse de tous les paroissiens et de ses amis pour être venus célébrer avec lui ses vingt-cinq années de prêtrise. En regardant autour de moi, je puis constater que l'église et l'état coopèrent toujours. La présence des députés fédéral et provincial à ce banquet est une marque de gratitude. Je remercie M. Fisher de son attention particulière à l'éducation.

M. le curé Pigeon remercia M. Daniel Faubert, maire de Huntingdon de sa coopération en toute circonstance. Il félicita également le Huntingdon Gleaner pour sa campagne en faveur de l'observance du dimanche. Il donna un témoignage d'appréciation à son vicaire, M. l'abbé Charlebois pour son dévouement et sa discrétion dans l'organisation de son jubilé d'argent.

(suite à la page 10)

MAL DE TÊTE?
Voici un prompt soulagement

Des milliers de gens connaissent les prompts soulagements que procurent les TABLETTES ZUTOO... Remède sûr pour calmer un rhume, une grippe en une nuit. Essayez ZUTOO et convainquez-vous vous-même...

GRATIS! Pour obtenir un échantillon gratuit, remplissez et retournez ce coupon, aujourd'hui!

ZUTOO

POUR SOULAGER LA DOULEUR

R. H. ROBINSON & CO.
Oshawa, Ont.

Envoyez échantillon gratuit

Nom: _____
Adresse: _____

St-Stanislas de Kostka

Décès

Le 17 avril dernier, M. et Mme René Roy née Mérida Leduc, avaient la pénible douleur de perdre leur enfant unique, Guy, âgé de 5 ans et 4 mois après une bien courte maladie.

Outre son père et sa mère, il laisse pour pleurer sa perte, M. et Mme Elzéar Roi, M. et Mme Adélar Leduc père, grands-parents de l'enfant et plusieurs oncles et tantes.

Le convoi funèbre partit de la demeure de ses parents à 3h. 30 de l'après-midi pour se rendre à l'église paroissiale. La levée du corps fut faite par M. le chanoine Joseph Laframboise, curé et le chant des anges fut célébré par M. l'abbé Louis Rolland.

L'inhumation eut lieu au cimetière du même lieu. Les porteurs étaient MM. Gérard et Richard Leduc, ses deux cousins, MM. Robert Tremblay et Normand Lalonde. M. Paul Brosseau conduisait la marche.

M. et Mme René Roy reçurent de nombreux témoignages de sympathies.

Naissances

Ces jours derniers, à l'épouse de M. Ferdinand Daigneault née Irène Debonville, est né un fils baptisé Joseph, Maurice, Claude. Parrain et marraine, M. et Mme Josephat

Beauchamp de Ormstown, oncle et tants de l'enfant. Porteuse, Mme Frédéric Debonville, mère de la maman.

Dimanche, le 24 avril, à l'épouse de M. Fernand Théorêt, née Régina Gendron, est née une fille baptisée Marie, Fernande, Andrée. Parrain et marraine, M. et Mme Hector Joli de Sainte-Barbe. Porteuse, Garde Doyon.

Ces jours derniers, à l'épouse de M. Séverin Montpetit, née Blanche Lecavalier, est née une fille baptisée Alice, Jeannine, Suzanne. Parrain et marraine, M. et Mme Palma Poirier, Valleyfield, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Théodule Houle.

Lundi, le 25 avril, à l'épouse de M. Louis Lamagdeleine, née Yvonne Lavigne, est née une fille baptisée Marie, Cécile, Huguette. Parrain et marraine, M. Léo Lavigne et Mme Marie Collette, grand-mère de l'enfant. Porteuse, Mlle Lavigne.

M. le notaire et Mme Arthur Léger, de St-Alexandre d'Iberville, MM. Jean-Paul et Yvon Leduc, E.-E., P., Arthur Dumouchel de Valleyfield étaient en visite le jour de Pâques chez M. et Mme Omer Léger.

St - Téléspore

La fête de Pâques a été célébrée d'une manière solennelle dans notre paroisse.

La grand-messe fut chantée par le Père Charles Sauvé, O.M.I., professeur au Juniorat de Chambly Bassin, qui prononça aussi le sermon de circonstance, prenant pour texte la fête du jour.

Pour rehausser l'éclat de cette grande fête de la Résurrection, la

chorale et un groupe d'écoliers, sous la direction de M. Rhéaume, organisateur, avait préparé une messe spéciale qui fut très bien rendue.

Va et vient

Miles Edith Doutré, Corona Glaude, MM. Elmira et Lionel Glaude sont venus visiter leur mère, à Pâques.

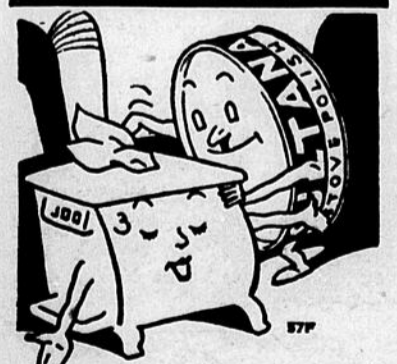
M. et Mme Gustave Séguin et leur fillette Monique, MM. Hélio-dore et René Séguin, René Carnier, de passage chez M. W. Ranger.

En visite chez M. Trefflé Sauvé: MM. et Mmes J.-B. Chénier, Edgar Bellefeuille, M. Edouard Major, Aza Chénier, J. Vincent, Oscar Trottier, Joseph Chénier, Miles Cécile Trottier, Alice et Gracia Sauvé.

MM. et Mmes Lorenzo Bourgon et Adrien Bourgon ont visité leurs parents.

"Shower"

A l'occasion du mariage prochain de Mlle Léonne Liboron, un groupe d'amies lui organisèrent un "shower" et lui présentèrent comme souvenir un service de vaisselle et de coutellerie. Étaient présentes à cette réunion: Miles Jeanne d'Arc Lalonde, Carmen Gareau, Jeannine, Isabelle et Yvette Théorêt, Marcel et Rachelle Lalonde, Geneviève Lalonde, Madeleine Marleau, Alma Germaine, Alice et Gracia Sauvé, Annette, Simonne et Cécile Leroux, Marguerite et Marielle Pilon, Edwilda Lauzon, Parmélia Séguin.



"J'ai des admirateurs
En voulez-vous? en voilà!
Et c'est la Sultana
Qui me vaut leurs faveurs!"

La belle apparence de votre poêle
vaut que vous employiez la

**MINE À POËLE
SULTANA**
Liquide ou Pâte

NARVO

9^{ième} VENTE ANNUELLE

du 27 AVRIL au 7 MAI
VENTE ORIGINALE
PAR COUPONS

L'évènement du jour! Profitez des prix réduits de ce fini sensationnel possédant toutes les caractéristiques de la peinture, du vernis et de l'émail combinés en un seul produit, facile d'application, également employé pour surfaces en bois ou en métal. Une seule couche suffit. Idéal pour planchers, murs et boiseries. Faites votre approvisionnement sans plus tarder. Fourni en 30 belles couleurs.

	Prix rég.	Epargne	PRIX DE VENTE
Gallons . . .	\$5.90	\$1.50	\$4.40
¼ Gallons . . .	3.10	.75	2.35
Pintes . . .	1.60	.40	1.20
Chopines90	.20	.70
Demiards55	.10	.45

INCLUS DANS CETTE VENTE
NARVO FINI SATIN
Nouveau — Lavable — Semi-lustré
9 couleurs et blanc

THE MURPHY COMPANY
LIMITED



EN VENTE CHEZ:—

- ADRIEN CHOLETTE, 79, rue Alexandre... Valleyfield
- ADELARD MONETTE, 21, rue Ellice... Valleyfield
- WILFRID DAIGNAULT, 1, rue Penon... Valleyfield
- ALFRED THEORET, 76, Chemin Larocque... Valleyfield
- JOS. COUSINEAU, 23, rue Grande Ile... Valleyfield
- J.-H. GIROUARD... Ste-Barbe
- LATOUR & FRERES, 106, St-Laurent... Valleyfield

Un peu d'humour !!!

Ti-Dit le chetif



Fête à Dollard Des Ormeaux

La Garde Champlain, fidèle à ses traditions, célébrera la fête de Dollard Des Ormeaux le lundi soir, 23 mai, par une organisation qui commémorera dignement le souvenir du défenseur de la colonie française du dix-septième siècle.

D'autres associations ont promis leur concours pour cette circonstance et il semble certain que cette fête remportera un réel succès.

Par ailleurs, la Garde Champlain se voit dans l'obligation de renouveler son drapeau et une souscription fut organisée à cette fin. Les noms des généreux donateurs seront inscrits sur un tableau spécial. Ceux qui désirent cette inscription doivent donner leurs noms à M. Lionel Degré, 34, rue St-Charles ou à M. Léonide Emond, 23, rue St-Denis, ou encore aux quartiers généraux de la Garde Champlain, salle paroissiale du Sacré-Coeur.

Au Salon VICTORIA

Vous trouverez les conditions les plus avantageuses à Valleyfield pour les PERMANENTS et les ONDULATIONS de tout genre.

Spécialité: Permanent "PARK AVENUE" sans fil

Appelez 179

MILLES DUHAIME
281, rue Victoria,
Valleyfield

Dixième anniversaire du cercle d'Etudes Hébert

Les membres du Cercle d'études Hébert célébreront le dixième anniversaire de la fondation de leur cercle, le neuf mai prochain dans la salle paroissiale de l'église du Sacré-Coeur. Une grande séance publique sera donnée à cette occasion pour souligner l'importance de cet événement dans la vie de tous les paroissiens du quartier nord.

Un programme spécial a été élaboré à cette fin et tous les membres du Cercle d'études tiennent à remporter un fier succès avec cette organisation du dixième anniversaire.

Les membres du Cercle joueront devant le public la pièce de théâtre "Le secret professionnel". Tous les anciens membres du Cercle Hébert sont priés d'être présents pour fêter ce dixième anniversaire.

Lettre de l'hon. N. Rogers à M. B. Gordon

Le ministre du travail rappelle la conclusion de l'enquête Turgeon

Le gérant général de la Dominion Textile, M. Blair Gordon, n'a pas communiqué aux journaux la teneur de la lettre adressée à l'hon. Norman-McL. Rogers, ministre fédéral du travail, en réponse à une lettre de ce dernier.

C'est à la suite de récents incidents relatifs au renouvellement d'un contrat de travail entre la compagnie et la Fédération nationale catholique du textile que le ministre a communiqué avec le gérant de la compagnie.

La fédération entendait renouveler son contrat le 28 mai et non le 3 septembre. De son côté la compagnie a déclaré qu'elle ne désirait pas le renouvellement de ce contrat, préférant fonder des "conseils du travail", décision contre laquelle protestèrent les ouvriers. Pour l'instant, la situation reste inchangée.

La lettre du ministre

Voici la lettre de M. Rogers à la fédération:

Ottawa, le 21 avril 1938.
Cher Monsieur Côté,

"Lors de mon retour à Ottawa, et faisant suite à votre demande contenue dans votre lettre du 11 courant, j'ai écrit à M. Blair-Gordon, président de la compagnie Dominion Textile.

"Dans ma lettre à M. Gordon, j'ai fait valoir le désir que nous avons de voir se maintenir les bonnes relations entre employeurs et employés par l'intermédiaire d'un contrat collectif et j'ai aussi attiré son attention, d'une façon spéciale, sur la conclusion suivante tirée du rapport de l'honorable juge Turgeon, président de la Commission royale qui a enquêté l'an dernier sur l'industrie textile:

"Cette enquête sur les relations industrielles de l'industrie textile du

(suite à la page 6)

Les activités du Cercle Charbonneau

Lundi soir, le 25 avril, Mlle Cécile Charbonneau était l'invitée d'honneur à une réunion inter-cercle de la Société d'Etude de Conférences, tenue chez Mlle Jeanne La Rocque, à Outremont. A cette occasion, Mlle Charbonneau présente une étude fort intéressante sur la Femme cultivée. La conférencière apporta à l'appui de son sujet, l'exemple d'Henriette Charasson dont elle fit une biographie et l'analyse de ses principales oeuvres. Cette causerie fut très goûtée de l'auditoire.

Parmi les invitées on remarquait: Mlle Roméo Boucher, présidente générale de la Société, Mlle Annette Doré, secrétaire, Mlle Simone Lantôt, trésorière, Mmes J.-H. La Rocque, J. Nolin, Léon Lortie, Mlles Germaine Pariseau, Marthe et Andrée Faribeault, E. Carrière, Rachel Bélanger, Yvette Laniel, Cécile De

Grandpré, Noëlla Lafleur, Gilberte Ostiguy, A. Leduc, Pauline et Thérèse Charbonneau, L. Vadeboncoeur.

YVETTE LANIEL, secrétaire.

Réunion des institutrices

Samedi, le 30 avril, à deux heures p.m. (heure solaire), l'Association Catholiques des Institutrices tiendra sa réunion générale dans la salle paroissiale de la Cathédrale de Valleyfield.

Les institutrices du district, associées ou désireuses de l'être, sont convoquées à cette réunion.

Les conseillères sont priées de se rendre à l'assemblée du Conseil, à 10 heures a.m. (heure solaire).

H. C., secrétaire.

Carnet Mondain

Mlle Marguerite Brodeur et Mlle Simone Laplante sont actuellement à Montréal pour un voyage d'une dizaine de jours.

M. Georges Lefebvre de Malone, N.-Y., était en visite à Valleyfield, dimanche dernier.

M. John Bombardier, Mlle Pélagie Bombardier, Mlle Jeanne Bourassa, MM. Jacques et Jean Bombardier de Dunham ont été les invités de la famille Joseph Lafleur, dimanche.

Les membres du club de bridge de la Bibliothèque Paroissiale se sont réunis au cours de la semaine.

Mlle Cécile Charbonneau a passé la fin de semaine à Montréal.

Mme V. Venne réunissait quelques amis ces jours derniers.

Mme Joseph Garand est de retour d'un séjour d'une dizaine de jours à Montréal.

Mlle Freda Horgan a reçu jeudi soir, en l'honneur de Mlle Gladys O'Neil.

Mlle Thérèse Marchand est de retour d'un voyage de quelques jours à Montréal.

M. et Mme Paul Tassé sont venus à Valleyfield, dimanche, en visite chez M. et Mme Gustave Marchand.

Mlles Marie-Jeanne Bélanger et Freda Horgan étaient de passage à Montréal, lundi soir.

M. et Mme J.-C. Ostiguy ont passé la fin de semaine à leur villa d'été, à Port Lewis.

Mme Emile St-Onge a reçu mercredi après-midi, à une partie de bridge.

Mme Lachapelle de Saint-Ours a passé quelques jours à Valleyfield, l'invitée de sa fille, Mme Amable Lemieux.

M. François Cloutier était de passage à Huntingdon, dimanche.

Mme O'Neil recevra samedi après-midi, à un "Trousseau Tea", en l'honneur de sa fille, Mlle Gladys O'Neil, dont le mariage aura lieu le 9 mai.

M. le docteur et Mme Emile St-Onge ainsi que M. le notaire et Mme J.-D.-S. Tremblay ont reçu dimanche soir les confrères de la promotion 1913 et leurs dames.

Toiture Côtelée de Reed "Spécialement Renforcée"



Estimés et Echantillons GRATUITS

Donnez-nous les mesures de vos toits pour un estimé GRATIS, avec échantillons et brochures descriptives.

GEO. W. REED & CO. LTD., 4107, rue Richelieu, Montréal

Longueur du faite Chevron.....
S. V. P. m'envoyer les prix et les brochures pour la Toiture Côtelée de Reed.
Nom
Adresse
Comté



GIN DE KUYPER

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande.
10 onces 85¢
26 onces \$1.90
40 onces \$2.65

Maison fondée en 1695
Le vrai goût de Hollande a toujours distingué ce vieux gin bienfaisant et les vrais Canadiens l'ont toujours préféré depuis plus de cent ans!

Nouveau règlement pour la fermeture des salles de jeux

Il subit sa première lecture à l'assemblée d'hier soir sur la proposition de M. l'échevin Paul Desjean

Nous donnons ci-dessous les amendements du règlement 246 pour pourvoir à la fermeture des salles de jeux et des restaurants, selon le nouveau règlement no 378:—

Il a été ordonné et statué par le Conseil de la cité de Salaberry de Valleyfield, et ledit Conseil ordonne et statue de la manière suivante, savoir:

ARTICLE PREMIER

Le règlement No 246 de la cité de Salaberry de Valleyfield, pour pourvoir à la fermeture des salles de jeux et des restaurants, est amendé comme suit:

1.—En remplaçant le paragraphe 1 par le suivant:

PREMIEREMENT: Tous les propriétaires de maisons d'entretien public quelconque où se trouvent des jeux de billard, pool, mississippi, trou-madame, quilles, bagatelles ou autres jeux, et détenteurs de licences pour ces fins, devront faire cesser l'exploitation de ces jeux le samedi soir, à minuit, et les autres soirs de la semaine à deux heures du matin, et il sera défendu après ces

heures dans ces établissements de jouer à ces jeux, et tous tels jeux à compter de ces heures devront être mis dans un état de manière à démontrer clairement qu'ils ne sont pas à la disposition du public soit en les fermant ou en les recouvrant, ou de toute autre manière.

2.—En remplaçant le paragraphe 2 par le suivant:

DEUXIEMEMENT: Tous restaurants, salles de rafraichissements devront être fermés les samedi et les veilles de fêtes religieuses à partir de minuit, jusqu'à onze heures et demi de l'avant-midi les dimanches et les jours de fêtes religieuses, et tous les autres jours de deux heures du matin à six heures du matin, et il est défendu, durant ces heures de fermeture, pour toute personne autre que le propriétaire et les membres de sa famille, d'entrer dans ces établissements et d'y séjourner.

ARTICLE DEUXIEME

Le présent règlement entrera en vigueur quinze jours après sa publication, conformément aux dispositions de la loi.

Hemmingford

Mlle Isabelle Bourgon, MM. Avila, Armand et Gaston Bourgon de St-Télesphore, au presbytère, dimanche dernier.

M. et Mme Francis Stringer et leurs enfants, Mme A. Lavoie, à Howick, dimanche dernier.

Mlle Lucette Bourgon de St-Télesphore, fut l'invitée de Mlle Simonne Bourgon à l'occasion du dimanche de Pâques.

M. Tom Brogan de Plattsburg, N.-Y., chez son frère, M. John Brogan, dimanche dernier.

M. et Mme Paul Martel et M. René Martel de Cohoes, N.-Y., et Mlle Jeanne Martel de St-Chrysostôme, chez M. et Mme Albert Germain, dimanche dernier.

M. et Mme Eugène Laniel et leurs enfants de Ville La Salle chez Mme I. Laniel, dimanche dernier.

Mlle E. Paré de Napierville fut l'invitée de Mlle Marie-Paule Benoit jeudi dernier.

M. J. Brogan et Mlle Stella Brogan à Napierville, jeudi dernier.

Mme W. Castonguay et son fils Bernard à Lachine, samedi dernier.

Mlle Fernande Lavallée de Montréal actuellement chez ses parents, M. et Mme Arthur Lavallée.

M. Maurice Bouchard, de retour

dans sa famille après avoir suivi les cours de l'année scolaire de l'école d'Agriculture de Ste-Martine.

M. et Mme Jean Bastien et leur fils Pierre de Ormstown chez M. et Mme Hermas Fortin, dimanche dernier.

M. et Mme Delvida Durenceau et leurs enfants chez MM. D. Durenceau et Louis Lemieux à St-Louis de Gonzague, à l'occasion de Pâques.

M. et Mme Narcisse Stringer à St-Rémi, jeudi dernier.

M. et Mme Wilfrid Lacasse et M. Maurice Lacasse ont ramené Mme Albert Denault de l'hôpital Champlain's Valley de Plattsburg.

Mlle Yvonne Stringer à Montréal, vendredi dernier.

M. Olivier Hébert et Mlle Blanche Ménard à Montréal, vendredi dernier.

M. Roland Gagné de Montréal, en fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Wilfrid Gagné.

Milles Stella Brogan et Georgette Perron à St-Chrysostôme, mardi soir dernier, à l'occasion d'un euchre dans cette paroisse.

M. et Mme D. Brogan et Mlle Mildred Brogan, Mme D. O'Meara de Montréal, chez M. et Mme Henry Ouimet, dimanche dernier.

St-Rémi

Milles Marguerite et Jeannette Daoust, Yvonne Desgroselliers et Agnès Lefebvre ainsi que MM. F. Garand, A. Lefebvre, R. Daoust, G. Prévost de passage chez M. Adrien Desgroselliers, dimanche dernier.

CIGARETTES
SWEET CAPORAL
"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé"

ECZEMA DU BÉBÉ
Il vous repugne de voir votre bébé souffrir d'échauffement, de démangeaison et d'eczéma. Appliquez cependant après le bain, l'onguent du Dr. Chase prévient ou soulage ces troubles angoissants. C'est un traitement médical éprouvé par le temps qui conserve la peau saine

L'ONGUENT du Dr. Chase

Lettre de N. Rogers.

(suite de la page 5)

Canada mène à la conclusion que ceux des patrons qui n'ont pas prêté une attention sympathique aux demandes du travail en faveur du contrat collectif ont affiché une attitude très imprévoyante qui ne peut manquer à la longue de porter préjudice à leurs intérêts. Cette conclusion paraît inévitable, si l'on tient compte de l'organisme très achevé que les manufacturiers ont constitué pour promouvoir leurs intérêts par rapport au tarif, au marché domestique et d'autres questions où, estiment-ils, une action collective les avantagerait peut-être. Le refus de reconnaître le même droit d'organisation aux ouvriers en négligeant de négocier avec eux collectivement est indéfendable.

"C'est mon grand désir que ma lettre à M. Gordon amène un règlement amical au différend actuel entre la compagnie Dominion Textile et la Fédération nationale catholique du Textile.

Sincèrement vôtre,
Norman McL. ROGERS,
Ministre du Travail

A Laguerre ...

(suite de la 1ère page)

vaux du fossé de drainage de la rivière Laguerre, cours d'eau d'une longueur de quinze milles environ et traversant plusieurs municipalités du comté de Huntingdon.

Le creusage commencé en 1930 n'a pas cependant été encore complété avec les conséquences que les eaux de la rivière Laguerre n'ont pu se déverser dans la rivière St-Louis, tel que le prévoyait le plan à exécuter. Les eaux se sont alors maintenues à un niveau trop élevé.

Le cours d'eau traversant la terre de M. St-Onge l'obligea de construire un pont pour réunir les deux parties de sa terre séparée par un canal qui avait alors en 1932 une profondeur d'eau de onze pieds. Il était prévu cependant qu'une fois les travaux terminés cette profondeur ne devait être que de deux ou trois pieds.

Les travaux n'ayant pas été exécutés dans le délai prévu ni conformément au procès-verbal, le pont construit par M. St-Onge subit des dommages par la glace, du fait que depuis 1932 la profondeur de l'eau à l'endroit du pont ne fut jamais moins de six pieds jusqu'à onze pieds, surtout le printemps.

Cette élévation constante des eaux, due à l'inachèvement des travaux prévu et non pas un défaut de construction du pont, est la cause des dommages réclamés par M. Uldège St-Onge, représenté par le bureau légal Saintonge et Lespérance.

La preuve a révélé que le demandeur a fait une bonne construction appuyée sur la terre ferme et qu'il ne pouvait dans les circonstances faire un meilleur pont.

Essayez le thé

"SALADA"

Orange Pekoe

Démonstration d'un..

(suite de la 1ère page)

solution de bicarbonate de soude ne réussit qu'à activer les flammes.

L'extinction à l'écume qui recouvre le foyer d'incendie d'une couche épaisse ne peut être comparable au nouveau système "Lux" qui éteint le feu dans quelques secondes. Les extincteurs à base de carbone tetrachloryle ne souffrent aucune comparaison avec le système d'extinction "Lux" qui emploie le gaz carbonique.

La municipalité avait en effet tenté de se justifier en alléguant mal façon et acquiescement du demandeur à la nature des travaux tels qu'exécutés.

Ces motifs ont été rejetés par l'hon. Juge Joseph Demers de la Cour Supérieure qui a maintenu l'action du demandeur avec dépens contre la municipalité. Celle-ci devra reconstruire en bon état le pont du demandeur dans un délai de trente jours de la signification du jugement ou à défaut de ce faire, elle devra payer au demandeur la somme de \$150.00, coût estimatoire de la reconstruction du pont.

On répandit également de la gasoline dans un fossé à demi rempli d'eau. Ayant mis le feu à la matière liquide inflammable, l'extincteur "Lux" prouva une fois de plus son efficacité en tuant les flammes très rapidement.

La seule expérience que M. Hurlbut craignit et qu'il manqua ne manqua de piquer la curiosité des spectateurs. En effet, M. Little de la Canadian Bronze répandit un peu de poudre d'aluminium (matière explosive!) qui, enflammée, ne souffrit aucunement du gaz carbonique dans sa combustion.

SAUVÉ & FRÈRE

Assurances générales

Bureau

267, rue Victoria

Tél. 378

D. Sauvé, M.P.P. René Sauvé,

21, rue Montcalm 57, rue Victoria

Tél. 599 Tél. 706

Valleyfield, Qué.

C'EST COMME MOI AVEC MA CONSTIPATION

ELLE VA ENCORE NOUS RASER AVEC ÇA?

J'AI UN MOYEN DE LA GUÉRIR

by don herold

UN PRIX DE CONSOLATION MA CHÈRE, PARCE QUE TU N'AS VRAIMENT PAS EU DE CHANCE

J'ÉTAIS SI MAL À L'AISE QUE JE NE POUVAIS PAS VOIR LES CARTES

SURTOUT NE L'OUVRE PAS AVANT D'ARRIVER CHEZ TOI

J'AI FAILLI ME FÂCHER QUAND J'AI VU QUE C'ÉTAIT UN PAQUET DE ALL-BRAN DE KELLOGG. PUIS, J'AI COMPRIS

MAIS, C'EST BON! ET JE PARIE QUE ÇA TE FERA BEAUCOUP PLUS DE BIEN QUE TOUTES CES PURGES.

QUELQUE TEMPS APRÈS

OH MES AMIÉS, VOUS SAVEZ COMME JE SOUFFRAIS DE MA CONSTIPATION

N'EN PARLONS PLUS! ALL-BRAN T'A RENDUE "RÉGULIÈRE"

Kellogg's ALL-BRAN

PRENEZ DES "HABITUDES RÉGULIÈRES"

Quand la constipation est due au manque de "volume" dans l'alimentation, All-Bran de Kellogg va droit à la cause. Cette croûte naturelle qui fournit un aliment laxatif même temps la vitamine B1 qui tonifie en intestin. Mangez du All-Bran chaque jour, buvez beaucoup d'eau, et prenez des habitudes "régulières." Fabriqué au Canada par Kellogg. Chez tous les épiciers.

Ste-Clothilde

Le Rév. Père Ange-Marie Bissonnette, dominicain, est venu prêter main-forte à notre curé durant les jours saints.

M. et Mme Paul Boisvert de Montréal sont venus passer quelques jours chez M. Euclide Guilbeault.

Mlle Bernadette Bolduc qui enseigne à Hemmingford, est venue passer ses vacances de Pâques dans sa famille.

M. et Mme Bernard Caron et leurs deux enfants de St-Bernard de La- Colle sont venus passer le dimanche chez M. Albert Viau.

Mlle Jeannette Turcot d'Henrysburg est venue passer la fête de Pâques dans sa famille.

M. et Mme Arthur Bolduc ainsi que Messieurs Joseph et Louis Bolduc de New-Bedford et Mme Louis Bolduc de Montréal étaient en visite chez M. Joseph Prud'homme ces jours derniers.

M. et Mme Gérard Santoire de Montréal sont venus passer quelques jours chez M. Arthur Marcell à l'occasion de la fête Pâques.

Mlle Marie Berthe Maheu de Ste-

Martine est venue passer la journée de Pâques chez notre curé, M. l'abbé Raymond McComber.

M. et Mme Major, Mlle Fernande Quintal de Montréal ainsi que M. Paul Quintal de St-Laurent sont venus passer le dimanche chez M. Joseph Quintal.

M. et Mme Georges Soye et leur deux enfants de Châteauguay étaient en visite chez M. Pierre Primeau, ces jours derniers.

M. Hervé Boucher, Mlle Céline Boucher de Montréal ainsi que Mme Elzéar Tremblay et ses enfants de St-Rémi sont venus passer la fin de semaine chez M. Isaïe Boucher.

Mlles Madeleine et Marie-Marthe Laplante du couvent de St-Chrysostôme sont venues passer leurs vacances chez leur père, M. Félix Laplante.

Tremblay, dimanche dernier, M. et Mme Jean-Paul Legault, ainsi que Mlle Rosina Tremblay de Montréal.

Mlle Anita Moore du Couvent de St-Chrysostôme est venue passer ses vacances de Pâques chez M. Roland Moodee.

St-Zotique

La famille Trefflé Samson de Verdun chez M. Donat Hamel.

La famille Clément Langevin chez Mme J.-B. Sauvé.

MM. Paul Sauvé et Armand Hamel chez leurs parents.

Mlle Anita Leblanc chez ses parents.

M. et Mme Joseph Lalonde chez leur fils, Bruno.

M. Alphonse Léger a quitté son foyer pour aller travailler au Nouveau-Brunswick.

M. Fabien Bériault de Montréal, chez M. Oscar Leblanc.

Mme Charles Dupeyrat et sa fille Adrienne en visite chez M. Josephus ainsi que son garçon Albert.

Mlle Pauline Asselin chez ses grands-parents.

M. Jean-Paul Poirier, de St-Polycarpe, chez M. Eug. Bissonnette de St-Zotique.

M. Lucien Pilon et Marcel Gref en visite chez leurs parents.

M. Magloire Léger chez M. Joseph Cueirrier.

La famille Eugène Prieur de Montréal chez M. J.-B. Turcotte.

Mlles Juliettes et Venance Pilon chez leurs parents à St-Zotique.

Rapport favorable de l'inspecteur du gouvernement.

(suite de la 1ère page)

possible 10 heures par jours afin qu'ils puissent avoir une ou deux journées disponibles à la fin de la semaine.

La réclamation de Waldo Poirier pour la surveillance des boîtes de scrutin, le soir des élections, sera payée mais il fallut le vote pour en décider à la suite des objections de M. l'échevin Mallette.

M. Oscar Guérin demande que sa licence de restaurant soit changée et sa demande est adoptée.

Quant à la nomination d'un inspecteur pour les mauvaises herbes à la suite des suggestions de l'entomologiste en chef de la province, M. George Maheu, le conseil autorise le greffier à lui remander si le gouvernement en paie les salaires ou M. Alexandre Poissant réclame de

la ville la somme de \$150. pour empiètement sur son terrain. Un permis de construction est accordée à M. Hercule Poirier.

Le comité de la voirie a voté à sa dernière assemblée la somme de \$14,000 pour le pavage des rues. La liste de paie du département de l'ingénieur est acceptée pour le montant de \$1568.00.

Le gouvernement fédéral réclame la somme de \$4050. pour l'excès d'eau en vertu d'un contrat passé depuis quelques années.

Une lettre de Me Maxime Raymond, député fédéral, affirme le don d'un canon qui sera posté près du monument des vétérans de la grande guerre. M. Delpha Sauvé, député provincial, remercie le conseil de son attention à lui fournir les taux de la poussière de roche ainsi que de sa lettre réclamant le boulevard Valleyfield-Montréal.

Le Conseil vote la somme de \$1,000. pour la Conférence-Mère de la Société St-Vincent de Paul et des remerciements pour les officiers.

Chez nos
PROFESSIONNELS
et
HOMMES
D'AFFAIRES



Roméo Brunet
Blocs de ciment—Silos construits en blocs—Tuyaux en ciment.
Gravier — Pierre Concassée
Sable de tout premier choix.
ORMSTOWN, QUE.

George A. Meloche, B.A., AVOCAT
Bureau: 16, Ste-Hélène, Tél. 691,
Résidence: 3, St-Jean-Baptiste Tél. 213
VALLEYFIELD

Docteur AIME LEDUC, VALLEYFIELD

Docteur Yvan Brassard
médecin-chirurgien
412, Blvd. du Havre,
Tél. 701,
VALLEYFIELD

J. M. LAFLEUR, D.E.B.A. ARCHITECTE
Tél. Bureau 88,
309, rue Victoria, Rés. 204,
VALLEYFIELD

Rodolphe Bédard
Bureau établi en 1908
EXPERT-COMPTABLE
licencié et agréé
(Chartered accountant)
Consultations pratiques en
matières Commerciales et Financières.
425, Avenue Viger,
MONTREAL

Saintonge - Lespérance AVOCATS
M. Lespérance sera à l'Hotel Gervais, à Beauharnois, tous les mardis.
64, Ste-Sécle Valleyfield
Téléphone 500,

J.-G. Laurendeau, C.R. Jean-Paul Cossette, L.L.L. Laurendeau & Cossette Avocats VALLEYFIELD
Au Château, à Huntingdon, les 1er et 3e samedis de chaque mois. Téléphone 43.

ARTHUR LEGAULT
Peinture et lettrage de voitures, autos, camions, enseignes, etc.
46-50, rue Bissonnette, VALLEYFIELD

Armand Longtin, AVOCAT,
rue Dalhousie,
HUNTINGDON, QUE.

Arthur W. Sullivan
(Successeur de J.-H. Sullivan)
ARPENTEUR GEOMETRE ET INGENIEUR CIVIL
Valleyfield, P.Q.
Téléphone 401, Caster 124

DR. LORENZO DE GRANDPRE
"Rayons Ultra-Violet"
Tél. 146, 23, Jacques-Cartier
VALLEYFIELD

Robert Besner, NOTAIRE
Bureau: 64, rue Ste-Cécile,
Résidence: 62, rue Ste-Cécile,
Téléphone 38,
VALLEYFIELD

Contrat exécutable dans le Québec

(suite de la 1ère page)

cette province même si les stipulations du contrat sont contraires ou différentes de nos propres lois. On peut même saisir en vertu de ce contrat des biens situés ici.

Ce principe de droit international privé a d'ailleurs permis à Dame Henriette Faubert, de Malone, New-York, aux Etats-Unis, d'obtenir de l'honorable juge Alfred Duranleau, de notre Cour supérieure, une condamnation de \$511.16 contre Lawrence T. Brown et Alexander N. Brown, de Dundee, district de Beauharnois, ainsi que le droit de faire vendre pour payer le montant du jugement le roulant de leur ferme et tout un troupeau de vaches de race, hypothéqué en faveur de la demanderesse.

Dans son action, la demanderesse alléguait que le 12 avril 1935, les défendeurs, qui demeuraient alors à Westville aux Etats-Unis, avaient reconnu par contrat lui devoir une somme de \$4,818; qu'ils s'engageaient à la lui rembourser; à lui payer un intérêt de 5% l'an; et finalement, ils hypothéquaient en sa faveur pour lui garantir le remboursement du principal et des intérêts le roulant de leur ferme, y compris un troupeau de vaches Holstein, Jersey et Ayrshire. Les défendeurs donnaient droit à la demanderesse de prendre possession de ces biens en aucun temps et en aucun endroit, advenant leur défaut de remplir leurs obligations. Or, il est actuellement dû une balance d'intérêt de quelque \$500. Mais, de continuer la déclaration, les défendeurs, pour frustrer la demanderesse de son recours, ont déménagé tout leur roulant durant la nuit du 25 avril 1937, dégainant complètement leur ferme de Westville aux Etats-Unis, et transportant leurs biens au Canada sur la ferme de Mme Georges Millar, de Dundee.

Dans ces circonstances, vu le défaut des défendeurs de payer les intérêts, la demanderesse prend action devant les tribunaux de la province de Québec et saisit le roulant des défendeurs sur la ferme de Mme Millar.

Les défendeurs ont contesté, bien que sans succès, cette action, et ils ont plaidé "en niant la réclamation de la demanderesse, et en alléguant que les documents produits à l'appui de la réclamation de cette dernière se rapportent à des hypothèques mobilières faites dans l'Etat de New-York et n'ayant aucune valeur légale en la province de Québec."



Delicats Durables Distingués
MARQUE DÉPOSÉE

Approuvés!

POUR LEUR DURABILITE

Afin de rehausser le chic de votre nouvelle toilette de printemps, vous porterez des bas extrêmement fins — des PENMANS!

Ils paraissent délicats, et pourtant ils sont durables et font un long usage satisfaisant.

Se font en un grand choix de nuances gaies et flatteuses; moulent la jambe à la perfection — vous aurez entière satisfaction avec les BAS DE SOIE PENMANS!

Penmans
Bas de Soie Fins

La Cie Dion Ltée.
Valleyfield, Qué.

Chronique de Beauharnois

La saison de baseball s'ouvrira dimanche, à Beauharnois

Le gérant de l'équipe, Arthur Caron, réserve des surprises aux amateurs locaux — Le Kik de Montréal se rendra à Beauharnois ce jour-là.

L'organisation de l'équipe de baseball de Beauharnois présentait récemment son bingo annuel afin de recueillir des fonds nécessaires à l'entretien de notre populaire équipe locale. Une foule imposante assistait à cette soirée récréative. De nombreux prix furent distribués et plusieurs offrirent cadeaux et argent à cette fin.

M. Arthur Caron, le dévoué gérant de l'équipe senior de Beauharnois a commencé la construction de son équipe en offrant un contrat à Jos. Degré à la position de receveur. Commentant sur cet engagement, le gérant Lucien Leduc de

Valleyfield a déclaré que c'était un des meilleures acquisitions que pouvait faire le Beauharnois. On nous informe également que Westman et Bousquet officieront sur le monticule.

D'après la cédule, l'ouverture de la ligue fédérale aura lieu le premier mai alors que le Kik de Montréal se rendra à Beauharnois.

Toutes les équipes de la ligue fédérale sont plus fortes que celles de l'ancienne, la Québec-New-York. D'après Dame Rumeur, l'Opéra Cocktail est favori pour remporter le championnat à moins que le gérant Caron nous réserve quelques surprises pour la fin de la semaine.

Les quilles à Beauharnois

Dans un match de Home & Home, deux de nos fervents quilleurs ont rencontré deux vaillants joueurs de Montréal pour un enjeu de 5 parties. Voici le sommaire:

Phillippe	140	166	137	142	153
Paul Emile	112	179	133	173	160
	319	278	270	315	313
					-1495
Brodeur	164	126	161	158	137
Vermette	178	143	169	189	198
	342	269	330	347	335
					-1623
Philippe	161	146	170	147	154
Paul Emile	122	93	91	98	129
					-1311
Brodeur	102	189	166	192	158
Vermette	161	124	154	143	123

Dimanche soir, C. C. Beauharnois recevait la visite du Château de Montréal dans une partie de ligue de Cité et District. Un bon nombre de partisans assistèrent à ces rencontres contestées.

CHATEAU—

Bryson	143	143
Holstein	162	147	150	459
Bettez	202	154	167	523
Folsbrooke	180	155	155	490
Lavoie	220	180	162	562
Mann	...	180	141	321
	907	816	775	2498

BEAUHARNOIS—

P. Marchand	224	180	147	551
G. Bayard	169	166	180	515
A. Gaudreault	179	182	214	575
T. Frappier	190	198	241	629
E. Thibert	180	215	184	579
	942	941	966	2849

CHATEAU—

Folsbrooke	188	132	170	490
Mann	154	157	168	479
Holstein	149	163	182	494
Bettez	171	163	190	524
Lavoie	212	184	170	566
	874	799	880	2553

BEAUHARNOIS—

R. Laroche	198	144	184	526
G. Bayard	176	161	149	486
Gaudreault	147	162	161	470
Frappier	170	194	208	572
Thibert	164	181	177	522
	855	842	879	2576

Les "Fish" gagnent le championnat
 Cette semaine, une intéressante partie de quilles eut lieu entre deux clubs de la Howard Smith Paper Mills, les Bees et les Fish. Les premières ont remporté la première série, et les secondes l'autre moitié et la coupe après une série de 15 parties. Voici le sommaire de la partie:

BEES—

Mlle Y. Dussault	87	93	75	255
Mme B. Cairns	101	76	104	281
Mlle J. Verth	93	101	106	300
B. Cairns	100	110	118	328
J. H. Brown	82	135	102	319
R. Orr	110	65	135	310
	573	580	640	1793

FISH—

Mlle T. Allard	72	79	z	z	238
Mlle F. Allard
Mlle Marchand	63	103	133	299	
Mlle Benjafield	94	118	130	342	
L. Loucks	109	108	180	397	
A. Tessier	160	92	157	409	
	498	500	687	1685	

Succès de la soirée dramatique

La direction du cercle dramatique, fidèle à sa politique de spectacles toujours au point, avait préparé, avec le concours de nos artistes locaux, un programme de premier choix. Tous les acteurs se sont dévoués pour le succès de cette représentation et tous se sont bien acquittés de leur tâche. Un drame intitulé, "Le Secret de la Confession," pièce en quatre actes de Cerretier, fut jouée. Pour terminer la soirée, une comédie des plus comiques fut interprétée par nos deux artistes de chez nous. M. Alfred Trotter, quelque âgé de 70

Procession du Sacré-Coeur le 12 juin

A cause du Congrès eucharistique National qui aura lieu à Québec au mois de juin, les membres de la ligue du Sacré-Coeur désirent annoncer que cette année la procession annuelle aura lieu le 12 juin. Un voyage-excursion sera aussi organisé pour ceux qui veulent se rendre au Congrès et assister à ces grandes fêtes. ans, a très bien amusé son auditoire. M. le curé O. Bissonnette adressa la parole et remercia tous ceux qui ont bien voulu venir encourager une bonne œuvre.



M. Oscar Dorais, président de la Chambre de Commerce de Beauharnois qui présidera le banquet de dimanche soir à l'Hotel Russel. M. André Montpetit sera le conférencier.

MARIAGE
 Gendron-Primeau
 En l'église paroissiale de Beauharnois, eut lieu la bénédiction nuptiale de Mlle Thérèse Gendron, fille de M. et Mme Narcisse Gendron de Beauharnois à M. Joachim Primeau, fils de M. et Mme J.-B. Primeau de St-Louis de Gonzague.

Le dîner de la Chambre de C.

Le troisième dîner-causerie de la Chambre de Commerce de Beauharnois aura lieu dimanche soir

Le troisième dîner-causerie de la Chambre de Commerce de Beauharnois, qui devait avoir lieu samedi dernier, a été remis au dimanche soir, premier mai. Plusieurs orateurs de marque seront invités. Le conférencier d'honneur en cette circonstance sera M. André Montpetit, fils de M. Edouard Montpetit, président de l'Université de Montréal. Le conférencier traitera sur un sujet qui intéressera grandement la jeunesse de cette ville. Les billets de ce dîner sont déjà en vente et à des prix très modiques.

Vol à la gare du N. Y. C.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, des cambrioleurs se sont introduits dans la gare du N.-Y. Central et se sont emparé du coffre-fort qui con-

A l'Hospice St-Joseph

Récemment, Mlle Victorine Gendron, avec le concours de plusieurs familles de la localité, servirent un succulent goûter aux orphelins de l'Hospice St-Joseph de Beauharnois. Grâce à la générosité de ces familles rien ne manquait à cette fête et l'air de reconnaissance qui se reflétait sur les mines de ces enfants ne pourrait être décrit.

Carnet social

A l'occasion de la fête de Pâques, plusieurs amis et parents ont visité à Beauharnois. L'on remarquait: M. et Mme G. Gendron, M. et Mme D. Legault, M. et Mme Lucien Miron, M. J.-P. Thibert, Mlle Norma Boyer, M. et Mme H. Samson, M. Lucien Monette, M. et Mme W. Hutton, M. et Mme E. Gariépy, M. et Mme L. Cartier, M. et Mme G.-H. Gouin, Tassé, M. René Limoges, MM. Jacques et Jean Leduc, M. Georges Laurin et Mlle Gabrielle Laurin.

tenait un montant d'argent assez élevé et plusieurs documents qui sont très importants au chef de gare.

DEMENEGEZ VOUS ? CETTE ANNEE

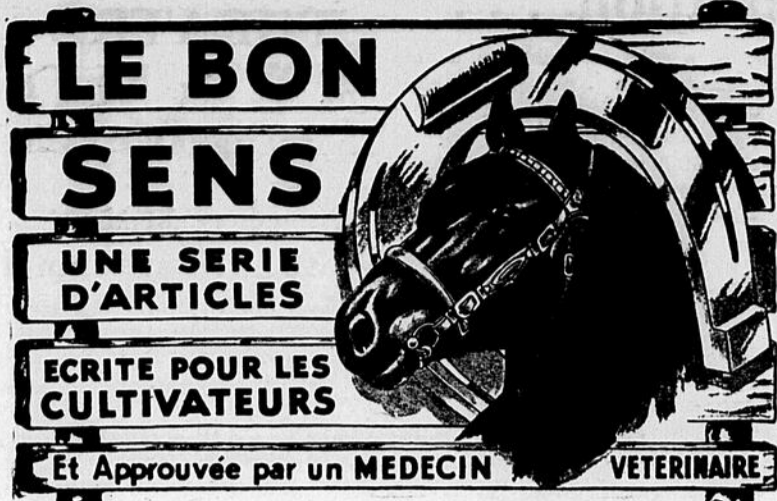
PERMETTEZ NOUS DE VOUS DEMONSTRER LES AVANTAGES d'un Poêle Électrique

Si vous déménagez cette année, mettez votre vieux poêle au rancart et installez dans votre nouvelle demeure un poêle électrique moderne qui vous permettra de jouir de tous les avantages de la cuisson électrique.

La chaleur donnée par un poêle électrique moderne est si intense que l'eau bouille en 7 minutes. Ces poêles sont économiques... donnent des résultats parfaits et rehaussent l'apparence de la cuisine. Un régulateur automatique qui allume et éteint le feu du fourneau alloue à la ménagère beaucoup plus de loisirs. Ceci lui permet de faire cuire tout un repas pendant son absence.

Notre bureau local sera heureux de vous fournir les renseignements complets sur la cuisson électrique. Consultez nous dès maintenant de façon à ce que tout soit en ordre au 1er mai.

THE SHAWINIGAN WATER & POWER CO.



LE BON SENS — No 7
Article No 7
Soins à donner au poulain jusqu'au sévrage

Même si la saison est propice, on ne doit pas conduire trop tôt au pâturage la jument et son poulain, car si la mère mange trop d'herbe fraîche il peut en résulter des troubles intestinaux. On doit tout de même les y conduire le plus tôt possible, le poulain devant vivre au grand air presque continuellement. Assurez-vous que le pâturage où est conduit le jeune poulain a de l'ombre et, pendant les premiers mois de sa vie, il ne devra pas coucher au froid ou à la pluie. Les trois premières semaines le poulain se contentera du lait de sa mère. On l'habitue ensuite à manger peu à peu bien qu'il soit préférable que la jument l'allait pendant environ six mois avant qu'il soit sevré. Le poulain a alors contracté l'habitude de manger du grain, du foin, de l'herbe et le changement est moins brusque.

Tout en allaitant son poulain, la mère peut faire quelque léger travail, mais il est préférable de la laisser au pâturage.

Pour parvenir à leur plein développement, les poulains doivent être nourris à satiété. Ils doivent atteindre la première année la moitié de leur poids. Ainsi, un poulain de trait qui pèse 140 livres à sa naissance atteindra 680 livres à six mois et 1,000 livres à un an. C'est la pesanture que l'éleveur doit s'efforcer de faire atteindre à ses poulains.

La première nourriture à donner au poulain doit consister d'avoine moulue et, plus tard, d'un mélange de 2 parties d'avoine moulue et 1 partie de son de blé. Même au pâturage, le poulain doit recevoir ces concentrés. Les foins, tels que trèfle, luzerne, et l'avoine contiennent les éléments nécessaires à la formation d'une bonne charpente osseuse, d'une forte musculature et d'un sang riche.

St-Chrysostôme

Euchre

La partie de cartes qui eut lieu dans notre salle paroissiale le 19 avril fut vraiment délicieuse. Les organisateurs méritent les félicitations qui ne leur furent pas ménagées. Le décor et la disposition générale dans la salle étaient pleins de goût et de fraîcheur; les cadeaux magnifiques et nombreux; un restaurant fourni on ne peut mieux. A huit heures précises, les quelques cents heureux qui avaient trouvé place autour des tables commencèrent la partie de cartes. Elle fut agréablement de la plus franche gaieté.

Puis un orchestre composé de musiciens réputés fit les frais de la musique.

Enfin la distribution des cadeaux termina cette belle fête de famille paroissiale. Grand et cordial mer-

ci à M. le curé, M. le vicaire, aux dévoués organisateurs ainsi qu'à ceux qui honoraient de leur présence.

Mondanités

M. et Mme Georges Décosse étaient les invités de M. et Mme Armand Asselin de St-Antoine Abbé à Pâques.

M. et Mme Omer Léger de St-Stanislas de Kostka et M. Trefflé Laberge étaient en visite chez M. Emilien Laberge, le 24 avril, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de Mlle Violette-Em. Laberge.

Mlles Alice et Lilliane Primeau de Montréal chez leurs parents, M. et Mme Wellie Primeau.

M. Tremblay de St-Antoine-Abbé l'invité de Mlle Germaine Crête, ins. à Pâques.

Mme Armand Asselin de St-Antoine-Abbé a passé quelques jours chez sa fille, Mme Georges Décosse.

M. et Mme Eximer Bolduc de Ste-Martine en visite chez M. Ernest Décosse.

M. et Mme Hermas Demers et leur fillette Jeannine de Montréal ont passé le jour de Pâques chez MM. et Mmes Joseph, Oswald et Lionel Demers.

Docteur et Mme Dorval de Montréal, en visite chez M. Edgar Boucher, à Pâques.

M. Arthur Oulmet de Montréal, en visite chez son beau-frère, M. Eximer Bourdeau.

Mlle Clothilde Favreau de Montréal a passé quelques jours chez sa mère, Mme T. C. Favreau.

Mlle Antonine Foisy a passé une semaine à Montréal où elle a rendu visite à ses parents et amies.

Mlle Laurette Dowd de Montréal en fin de semaine chez M. et Mme Lucien Laplante.

Mme Lionel Demers a passé quelques jours à Montréal chez M. et Mme Hermas Demers.

Mlle Augustine Lefort de Montréal chez son frère, M. Joseph Lefort.

Mme Oswald Demers, Mlles Emilienne et Jeannine Lambert ont rendu visite à leurs parents de Montréal.

La famille Pierre Leclerc de Lachine en visite chez M. Wilfrid Huot dimanche dernier.

Prix du marché

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi, le 25 avril 1938, par la Coopérative Fédérée de Québec, Limitée.

PORCS—Select: 190 à 230 lbs., \$10.50 (1) \$10.75 (2); Prime \$1.00; bacon, 180 à 230 lbs., \$10.50 à \$10.75; boucher, 160 à 240 lbs., \$10 à \$10.25; léger, 120 à 160 lbs., \$10 à \$10.25; lourd, 240 à 270 lbs., \$10 à \$10.25; extra lourd, 270 lbs., plus, \$9.50 à \$9.75; truies, \$6.50 à \$7.50.

VEAUX DE LAIT—Choix, \$6.50 à \$7; bon, \$5.50 à \$6; moyen, \$5 à \$5.50; commun, \$4 à \$4.50.

VEAUX DE CHAMP—Bon, \$3 à \$3.50; moyen, \$2.75 à \$3; commun, \$2.25 à \$2.50.

MOUTONS—Bon, \$4.50 à \$5; commun, \$3 à \$3.50.

(1) Nourris et abreuvés; (2) Par camion.

AGNEAUX—3, Choix, \$8.50 à \$9; 4, Bon, \$7 à \$8 chacun; léger, \$4 à \$5 chacun; pesant, \$6 à \$6.50; bélier, \$6 à \$6.50; commun, \$5 à \$5.50.

VACHES—Choix, \$5 à \$5.25; bonne, \$4.25 à \$4.75; moyenne, \$3.50 à \$4; commune, \$2.50 à \$3; très com. \$2 à \$2.50.

TAURES — Choix, \$5.25 à \$5.75; bonne, \$5 à \$5.25; moyenne, \$4.50 à \$5; commune, \$2.50 à \$3.50.

TAUREAUX—Choix, \$4.25 à \$4.50; bon, \$3.75 à \$4; moyen, \$3.50 à \$3.75; commun, \$3 à \$3.50.

BOUVILLONS—Choix, \$6.50 à \$6.75; bon, \$6 à \$6.25; moyen, \$5.25 à \$5.75; commun, \$4.50 à \$5; com. lég., \$3.50 à \$4.

(3) Nourris au grain. (4) Agneaux du printemps.

Prix de remise

Semaine finissant le 23 avril 1938
OEUFS—A, gros, 22c; A, moyens, 21c; A, poulettes, 20c; B, 19c; C, 18c.

VEAUX ABATTUS—Choix, 11c; bons, 10c; moyens, 8c; communs, 7c.

POULES ABATTUES—A, 5 lbs. et plus, 24c; A, 4 lbs. jusqu'à 5 lbs. 23c; B, 5 lbs. et plus, 22c; B, 4 lbs. jusqu'à 5 lbs., 21c; C, 5 lbs. et plus, 19c; C, 4 lbs. jusqu'à 5 lbs. 18c.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

PORCS ABATTUS—A, Bacon de choix 135 lbs., à 160 lbs., 14c; plus \$1 prime; B, bacon, 120 lbs. à 160 lbs., 13½c net; boucher, 120 lbs., à 160 lbs., 13½c net; lourd, 160 lbs., à 200 lbs., 12½c net; léger, 100 lbs. à 120 lbs., 13½c net.

Prix de remise

Coopérative Fédérée de Québec

130, rue St Paul est, Montréal

Semaine finissant le 23 avril 1938

POULES VIVANTES—A, 5 lbs et plus, 22c; B, 4 lbs. jusqu'à 5 lbs., 21c C, 3 lbs. jusqu'à 4 lbs. 18c; coqs, 15c.

POULETS VIVANTS "A GRILLER" Gris—A, 3 lbs. et plus, 30c; B, 2½ lbs. jusqu'à 3 lbs., 27c; C, 2 lbs. jusqu'à 2½ lbs. 23c.

BLANCS—A, 2½ lbs. et plus, 27c; B, 2 lbs. jusqu'à 2½ lbs. 25c; C, pesantiers moindres et qualité inférieure, 20c.

OEUFS—A, gros, 23c; A, moyens, 21c; B, 20c; C, 19c.

VEAUX ABATTUS, Engraissés au lait—Bons, 9c; moyens, 7c; communs, 6c.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.



POULES ABATTUS, Engraissés au lait—A, 6 lbs. et plus, 32c; A, 5 lbs. jusqu'à 6 lbs., 31c; A, 4 lbs. jusqu'à 5 lbs. 29c; B, 6 lbs. et plus, 29c; B, 5 lbs. jusqu'à 6 lbs., 28c; B, 4 lbs. jusqu'à 5 lbs., 27c.

POULETS ABATTUS—Sélectionnés—A, 6 lbs. et plus, 30c; A, 5 lbs. jusqu'à 6 lbs., 29c; A, 4 lbs. jusqu'à 5 lbs., 28c; B, 6 lbs. et plus, 26c; B, 5 lbs. jusqu'à 6 lbs., 25c; B, 4 lbs. jusqu'à 5 lbs., 24c; C, 6 lbs. et plus, 26c; C, 5 lbs., jusqu'à 6 lbs., 24c; C, 4 lbs. jusqu'à 5 lbs., 23c; C, 3 lbs. jusqu'à 4 lbs., 21c.

POULES ABATTUES, Sélectionnées—Spécial, 5 lbs. et plus, 24c; A, 5 lbs et plus, 23c; A, 4 lbs. jusqu'à 5 lbs., 22c; A, 3 lbs. jusqu'à 4 lbs., 21c; B, 5 lbs. et plus, 21c; B, 4 lbs. jusqu'à 5 lbs., 20c; B, 3 lbs. jusqu'à 4 lbs., 19c; C, 5 lbs. et plus, 19c; C, 4 lbs. jusqu'à 5 lbs. 18c; C, 3 lbs. jusqu'à 4 lbs., 17c.

BEURRE FRAIS—No 1 pasteurisé, 31¼c; No 1 non pasteurisé, 30¾c; No 2, 30¼c.

Excursions Spéciales A BON MARCHÉ POUR TOUS LES ENDROITS DANS L'OUEST CANADIEN

DEPARTS:
Tous les jours du 17 au 28 mai
LIMITE DE RETOUR: 45 jours

BILLET VALABLES POUR VOYAGER DANS VOITURES ORDINAIRES

Des billets d'excursion, valables dans wagons-touristes, wagons-salons et wagons-lits peuvent aussi être obtenus sur paiement d'un léger supplément, en plus du tarif pour place de wagon-salon ou wagon-lits. ROUTES—Billets valables via Port Arthur, Ont., Armstrong, Ont., Chicago, Ill. ou Sault Ste-Marie, mais par la même route et la même ligne dans les deux directions.

ARRETS EN ROUTE permis à Port Arthur, Ont., Armstrong, Ont., et à l'ouest; aussi à Chicago, Ill., Sault Ste-Marie, Mich. et à l'ouest, suivant les tarifs des chemins de fer aux Etats-Unis.

Renseignements complets des agents du

Pacifique Canadien

McDONALD & ROBB Limited, Agents Valleyfield

Il coûte si peu

... et vaut tellement!

Pour seulement quelques sous par jour vous pouvez avoir un téléphone dans votre maison qui vous permet de communiquer avec chacun des nombreux abonnés desservis par votre réseau local de téléphone.

Commodité, protection, contact facile avec vos amis au près comme au loin, économie de temps et d'énergie jour après jour l'année durant — voilà quelques-uns des avantages d'un téléphone chez soi.

Faites-le installer maintenant!



NOTEZ COMBIEN LE TARIF DU SERVICE DOMICILIAIRE EST MODIQUE;

(Poste mural)
Une ligne commune à deux abonnés

\$1.85 par mois, (Ligne commune)

Une ligne à vous \$2.05 par mois. (Ligne individuelle)



Formation d'un cercle de jeunes agriculteurs dans la paroisse de St-Anicet

Plus de vingt-six membres feront partie de ce cercle — M. Lucien Quesnel est nommé président — Les assemblées mensuelles auront lieu le premier lundi de chaque mois.

Les résidents de ce district sont toujours intéressés dans le progrès de l'agriculture et ne laisse passer outre aucune circonstance qui leur serait utile. Dans ce but, les jeunes fermiers de la paroisse de St-Anicet se réunirent en assemblée à l'école du village de St-Anicet, lundi, pour former un cercle de jeunes agriculteurs.

Plus de vingt-six membres se sont enrôlés dans ce nouveau cercle dont le but est de former un groupe de jeunes cultivateurs qui pourra surmonter les multiples difficultés qui surgissent quotidiennement dans cette profession.

Les membres de ce cercle devront assister à huit assemblées pendant l'année et prendre part aux délibérations du cercle.

Le cercle des jeunes agriculteurs de la paroisse de St-Anicet tiendra ses assemblées mensuelles tous les premiers lundis de chaque mois.

Les élections du cercle eurent lieu lors de cette première assemblée. Les suivants furent élus: M. Lucien Quesnel, président; M. Marcel Latulipe, vice-président; M. Roch Dupuis, secrétaire; directeurs: MM. Léonard Quesnel, Paul-Emile Trépanier et Etienne Trépanier. M. J.-L. Pelletier, agronome pour le comité de Huntingdon, dirigera ce nouveau cercle.

On nous informe, également, que ce cercle fera une étude spéciale sur la culture de certains produits. Dans un avenir rapproché, nous donnerons à nos lecteurs de plus amples détails à ce sujet.

Mlle Cécile Caza, M. et Mme Roméo Caza étaient de passage à Montréal, dernièrement.

Mme Albert Doyon de Montréal est actuellement à l'Hôtel Pilon pour une quinzaine.

Étaient à leurs camps en fin de semaine: M. et Mme Wilfrid Hamilton et M. André Hamilton; M. le docteur et Mme Gordon Kelly; M. et Mme J. Otto Tremblay; M. D. K. Donnelly, tous de Montréal.

M. Charles Laparé et famille

étaient en visite chez Mme Berthe Ramsay et M. et Mme Albert Forgues.

Mlle Jeanne Quesnel de Montréal était chez ses parents, M. et Mme Hector Quesnel en fin de semaine.

M. Alfred Renaud et famille chez M. et Mme Ovila Pilon, en fin de semaine.

M. et Mme Bert Primeau de Tupper Lake, N.Y., chez leurs parents.

M. et Mme Albert Ouimet de Massena, N.-Y., également chez leurs parents.

Grandiose célébration. . .

(Suite de la page 4)

Monseigneur, (Monsieur le Chanoine J.-D. Nepveu) à votre présence à la cérémonie de ce matin vous avez voulu ajouter la présidence de ce banquet; et vous avez été bien aimable dans vos paroles. Veuillez accepter de nouveau ma plus sincère gratitude pour Son Excellence Monseigneur Langlois que je considère toujours comme un vrai père pour moi. Veuillez accepter aussi ma gratitude pour tout ce que vous avez dit de bon pour moi et mes paroissiens.

Je dois aussi en pareille circonstance remercier d'une façon spéciale, Monsieur le Supérieur du Collège (Monsieur le Chanoine Hermé-négilde Julien). Au nom des anciens, je dois vous dire, Monsieur le Supérieur, que nous sommes fiers de vous. Lorsque vous représentez notre maison, vous la représentez dignement.

Je dois remercier mon Alma Mater pour ses bienfaits, pour tout ce qu'elle a fait pour moi. Je lui ai donné les prémices de mon sacerdoce et en quittant le Séminaire je lui ai laissé la meilleure partie de mon âme et de mon cœur.

Je voudrais aussi me tourner vers mes confrères de classe et leur adresser un merci spécial.

Je voudrais saluer aussi avec émotion la présence du R. Père Latour, le Provincial des Clercs Viateur. Je dirai seulement un mot de lui: j'espère que dans un avenir rapproché il viendra souvent nous voir.

Je remercie les Confrères voisins qui m'entourent aujourd'hui de leur présence. Ils sont des aides précieux dans le ministère.

Je voudrais aussi vous parler de ma mère, en dire du bien. Il n'y a peut-être pas de mal à ce faire, car elle est un peu sourde. Ma mère a été aissée veuve en très bas âge et pour tout héritage mon père lui a laissé cinq enfants. Dans ce temps-là il n'y avait pas d'assurance. Si elle est restée pauvre en argent, elle était riche en cœur. Elle nous a

procuré à tous les bienfaits d'une instruction. Ce n'est pas qu'elle avait suivi elle-même un High School. Elle aimait à nous répéter qu'elle est allée à l'école un après-midi seulement et la maîtresse n'y était pas. Mais il faut croire qu'elle avait beaucoup de talent: car, dans ce seul après-midi elle a appris à lire, à écrire, à compter et surtout à apprécier l'importance de l'instruction. Et c'est pourquoi ma mère, oui, je le dis, ma mère était pauvre, mais elle comprenait l'importance de l'instruction et elle nous a tous fait instruire. Et aujourd'hui chacun dans notre sphère nous bénéficions de l'instruction et de l'éducation qu'elle nous a procurées.

Je voudrais remercier aussi tous les membres de ma famille.

Mes bien chers paroissiens de Huntingdon, je vous aime en Notre-Seigneur Jésus-Christ, je vous remercie de vos bons sentiments et je demande au bon Dieu de vous bénir.

À la table d'honneur, on remarquait M. le curé Arthur Pigeon, Monseigneur J.-D. Nepveu, M. le Chanoine H. Julien, Mme Pigeon, mère du jubilaire, l'Honorable Martin B. Fisher et Mme Fisher, M. Donald Black, M.P., et Mme Black, M. et Mme George Pigeon, le Provincial des Clercs de St-Viateur, le père Latour, M. et Mme Alfred Bergevin, M. le Maire D. Faubert et Mme Faubert et autres.

De Valleyfield, on remarquait le docteur et Mme O.-E. Caza, le docteur et Mme Emile St-Onge, le docteur et Mme B. Bibaud, Me et Mme

THEATRE ALAMO

Châteauguay Bassin

Samedi et dimanche, les 30 avril et 1er mai

HENRY GARAT - LILIAN HARVEY - dans -

"LES GAIS LURONS"

- aussi -

'Walking Down Broadway'

Semaine Prochaine

les 7 et 8 mai

"UN MAUVAIS GARCON"

- et -

"RADIO CITY REVELS"

Réponse

Le juge—Coupable ou non coupable? L'accusé.—Devinez!

Gontran Saintonge, Me J.-D.-S. Tremblay, M. et Mme Ovila Claude, M. et Mme O. Goyette, M. Cloutier, et autres.

Rivière Beaudette

M. et Mme Rodolphe Leroux, M. Léo Leroux de St-Polycarpe étaient chez leurs parents, dimanche, pour Pâques.

M. et Mme Arthur Houle de Valleyfield, en visite dimanche chez leurs parents.

M. Henri Houle de Montréal en visite en fin de semaine dans sa famille.

Mlle Cécile Leroux de passage à St-Polycarpe chez M. et Mme Rodolphe Leroux au début de la semaine.

M. l'avocat et Mme Gagné et leur famille de Montréal, en visite dimanche dernier chez Mme F. Langlois à l'occasion de la fête de Pâques.

M. et Mme MacDonald et Lily MacDonald d'Ottawa, en visite chez M. A. Besner à la fête de Pâques.

Mmes Georges Biron recevaient à la fête de Pâques M. et Mme Napoléon Biron et leur famille, Mme Brunet, tous de Coteau Station, M. et Mme Ch. Biron, M. et Mme A. Boyer de Montréal, Mme Jos. Biron, MM. Paul-Emile Allard et Hertel de Montréal, Rémi d'Ottawa, dans leur famille à Pâques.

M. Gaston Taillefer en visite, en fin de semaine chez M. et Mme P.-E. Allard.

M. et Mme Aristide Dumesnil et leurs fillettes Lise et Claudette, en visite, dimanche dernier, chez leurs parents aux Cèdres.

M. et Mme Didace Madore et leur famille, en visite, dimanche chez leurs parents, à l'Île Perrot.

M. et Mme T. Martin d'Alexandria, en visite chez M. Wilfrid Lalonde, au début de la semaine.

M. et Mme François Biron recevaient à Pâques M. et Mme Philippe Ramsay et leur fillette Thérèse de St-Télesphore, Mme Art. Biron, M. René Roy de Montréal.

Parmi ceux venus dans leurs familles à la fête de Pâques, on remarquait:

MM. Roland et Edmour Besner du Collège de Rigaud.

Mlle Thérèse Lalonde de l'École Normale de Valleyfield.

Mlles Cécile Allard et Gertrude Dicaire du Couvent de St-Polycarpe étaient aussi dans leur famille à Pâques.

Mlle Marguerite Richard est revenue dans sa famille après une quinzaine passée à Valleyfield.

Mlles Anne-Marie St-Jean et Marguerite Lavigne de Montréal en visite à Pâques chez M. A. Richard.

Ste-Philomène

À l'occasion de Pâques, M. Elie Loïselle recevaient M. l'abbé Carrière de Pointe-Fortune, Mlle Elisabeth Loïselle ainsi que M. et Mme Narcisse Barrette et leurs enfants, Gaston, Réjean et Camille de Montréal.

M. et Mme Wille Paquette et leurs enfants de Montréal chez M. Jos.-Arthur Loïselle, dimanche.

MM. Roger et Raymond Loïselle du Séminaire de Valleyfield, Mlles Orise Giroux du pensionnat de Ste-Martine, Marie-Jeanne Bourcier de Châteauguay ont passé les vacances de Pâques dans leur famille.

M. Armand Reid et sa fillette Anita de Montréal chez M. Adrien Bannon, à Pâques.

Naissance

VISITEZ L'Ouest CANADIEN

EXCURSIONS Spéciales à bon compte

Prix réduits pour toutes les gares de l'OUEST canadien. Départ quotidien du 17 au 28 mai inclusivement.

Exemples de billets d'aller et retour de Valleyfield

A Winnipeg	\$ 29.95	Regina	\$ 38.00
Saskatoon	40.55	Calgary	48.00
Edmonton	48.00	Jasper	50.55
Vancouver	63.65	Prince Rupert	63.65
Victoria	\$ 63.65		

Validité: 45 jours

PRIVILÈGES DE WAGON-LITS

Les tarifs ci-dessus s'appliquent aux voitures ordinaires. Pour les billets de wagon-lits, on profitera des tarifs réduits que voici:

TOURISTE	En payant un supplément d'environ 22% sur le prix du billet ordinaire plus le prix d'une couchette.
PREMIÈRE	En payant un supplément d'environ 44% sur le prix du billet ordinaire plus le prix d'une couchette.

Les enfants de 5 à 12 ans paient demi-place; ceux au-dessous de 5 ans voyagent gratuitement

Il y aura aussi des excursions semblables, en voitures ordinaires de l'OUEST à l'EST du 17 au 28 mai inclusivement.

Pour billets et renseignements complets sur l'itinéraire, les privilèges d'arrêt, la location des couchettes, etc., s'adresser à n'importe quel agent.

J.-L. TURCOTTE, agent 199, rue Victoria, Téléphone 488

CANADIEN NATIONAL

OÙ EST JOS ?



A PRENDRE UNE

Dow

BIÈRE OLD STOCK



PETITS DETAILS!

Il importe peu que ce soit des pintes ou des chopines, pourvu que vous serviez la BIÈRE DOW OLD STOCK — la bière d'une pleine saveur. Vos invités en apprécieront la qualité et le bon goût. Partout où des gens sociables se réunissent vous trouverez que la BIÈRE DOW OLD STOCK devient bien vite la favorite. Commandez-en une caisse ou un carton dès aujourd'hui.

D199 F

Funérailles de M. D. Latour

A Valleyfield, ont eu lieu, ces jours derniers, les funérailles de M. Donat Latour, de Latour & Frères, décédé à l'âge de 36 ans.

A la tête du cortège, on remarquait une délégation de la Garde Champlain sous les ordres du lieutenant commandant Lionel Rufiange, et du Corps de Clairons, sous la direction du lieutenant Willie Daoust, ainsi qu'une délégation des officiers de la Ligue du Sacré-Coeur. Le drapeau était porté par M. André Bélanger.

Précédé d'un landeau de fleurs, le convoi funèbre est parti de la demeure de son père, 18, rue Arthur, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur.

La levée du corps fut faite par M. le chanoine L.-U. Mousseau, ex-principal de l'Ecole Normale. Le service fut chanté par le cousin du défunt, M. l'abbé Dositheé Trudel, préfet, directeur des études au cours commercial du Séminaire de Valleyfield, assisté des abbés Georges Simon, vicaire à la Cathédrale, et Gérard Théorêt, professeur au Séminaire de Valleyfield.

Des messes furent dites aux autels latéraux par les abbés Adrien Dicaire, vicaire au Sacré-Coeur, et Garcia Jeannotte, vicaire à la Cathédrale.

On remarquait au chœur, M. le chanoine L.-U. Mousseau, M. le curé Hébert, ainsi que M.M. les abbés René Langlois, Henri Cuillierier, Edmour Laberge, tous professeurs au Séminaire.

La chorale, sous la direction de M. R. Leboeuf, chanta la messe de Yon; Mme A. Clément touchait l'orgue. Parmi les chantres, on remarquait: M. l'abbé Lucien Bélanger, professeur au Séminaire, Dr A. Prigent, MM. Frédéric Girard, directeur des écoles, J.-A. Larin, M. Leduc, N.P., Raphaël Bélanger, I.C., Jos. Ostiguy, Jos. Lafleur, J.-H. Proulx, Montréal, J.-L. Charbonneau, Irénée Tessier, Eug. Quenneville, Hervé Loisel, W. Dumouchel, Paul-Osée Leduc.

Les porteurs étaient: MM. Gaspard Crépin, Romuald Théorêt, Albert Leblanc, Edgar Ostiguy, Théodore Lésperance, Hormisdas Phille.

Le deuil était conduit par son père: M. Wilbrod Latour; ses frères: Joseph, de Détroit, Michigan, Adrien, Henri et René; ses beaux-frères: MM. Ernest Poirier, Hervé Loisel; ses petits neveux: Jean-Paul, Guy, Roger, Gilles Poirier; Eugène, Jean-Donat, Gaétan Loisel.

Dans le cortège, on remarquait: MM. Wilfred Latour, Montréal, Joseph Latour, Malone, André Latour, Philorum Billette, maire de Valleyfield, Elzéar Hainault, Anatole Latour, Eugène Latour, Malone, Charlemagne Poirier, Oscar French, Théo. Laniel, Jos. Loisel, Albert Chasle, Emile Lésperance, Cyrille Leblanc, Philippe Leduc, Wilfrid Daignault, échevin, Ferdinand La-

niel, Napoléon Hainault, Olivier Léger, Théo. Leduc, Laurent Charette, T. Cousineau, E. Asselin, F. Borduas, Jos. Beauchamp, E. N. Lavimodière, J.-O. Quesnel, A. Rouse, Syl. Paiement, St-Timothée, Léandre Archambault, G. Renaud, Léo Garand, Gust. Brault, Ray. Lapointe, Henri Rolland, Jos. Lefebvre, F. C. Moore, W. Walsh, C. Philbin, W. Loiseau, Elz. Hainault, E. Pilon, D. McMeekin, E. Théorêt, Art. Leduc, F. Rhéaume, W. Leboeuf, E. Vincent, St-Urbain, R. Leboeuf, Aug. Bourassa, Frs. Rolland, Art. Primeau, Omer Gobeil, Louis Loiseau, P. Lepage, T. Leboeuf, P. Fortin, A. Leclair, Lachine, C. Chatel, Sylvio Archambault, A. Aumais, L. Beauchamp, Ste-Geneviève, Nap. Primeau, Guy Gauvreau, représentant de la Cie B. Houde, Québec, D. Faucher, Bruno Bonhomme, C. S. Léblanc, Jos. Blais, L. Côté, Rolland, O. Rolland, R. Deschamps, Jos. Chasle, J. Benoit, J. Wickson, Aimé Gendron, Fort. Quenneville, G. H. Carrière, Louis Cuerrier, Léo-Paul Asselin, W. H. Latour, A. Vinet, Tr. Chasle, Jos. Goyette, Henri Sauvé, Lumina Daoust, Wilf. Barrette, Jos. Marcellin, Emile Crépin, F. Legault, Adrien Cholette, M. Bougie, Ovila Latour, Louis Beaupré, Aimé Lefebvre, Alz. St-Onge, J.-D.-S. Tremblay, N.P., Roy Breton, Nap. Martin, John Sullivan, I.C., Marcellin Hallé, Zénon Billette, Alf. Leclair, Raoul Chantigny, Alb. Théorêt, Alph. Hallé, Ferdinand Rhéaume, Wilbrod Montpetit, Isidore Boyer, Roland Latour, Jean-P. Major, Léopold Laderoute, Wilf. Therrien, L. Lalonde, Louis Gauthier, Paul Gendron, Louis W. Lafontaine, Jos. Legros, E. McKay, Lachine, A. McKay, sous-chef de pompiers, de Lachine, Irma Boyer, Cyprien Samson, Léandre Ladouceur, Emile Latour, Georges Poirier, Jos. Gendron, A. Léger, Alb. Lavallée, G. Claude, A. Poupard, Armand Rancourt, G. Lalande, P.-J. Brodeur, Pierre Côté, Léonide Emond, Albert Parent, A. Pelchat, R. Proulx, G. Terrault, Geo. Latour, Alf. Théorêt, Jos. Lésperance, Louis Desrosiers, Dieudonné Lavoie, Jos. Rolland, J.-O. Proulx, Eud. Prigent, Aimé Hainault, Adélaïde Monette, N.-L. Préfontaine, Horm. Lacroix, Omer Reynolds, Clovis, DeGrandpré, Dr L. DeGrandpré, Oscar Billette, Zénon Billette, St-Louis de Gonzague, Joseph Cousineau, Emile Bélanger, Irénée Tessier, C. Leduc, G. Leduc, Aimé Lauzon, J.-A. Lemieux, Frédéric Girard, Médard Leduc, Théo. Thibert, Jos. Rhéaume, Zéphyr Paré, Roland Clermont, Jules Daoust, Nap. Aumais, Hercule Léger, A. Poirier, Aimé Reid, Célestin Brossoit, E. Malo, Eléas Lecompte, Edouard Bougie, Georges Chayer, Florian Grenier, R. Rufiange, A. Proulx, L. Grenon, E. Jourdain, Léop. Grenier, Arm. Daoust, Roger Léger, Arm. Primeau, D. Pelchat, J.-P. Laniel, M.

Conseil de Saint-Louis-de-Gonzague

A une session générale et mensuelle du Conseil Municipal de la paroisse St-Louis-de-Gonzague, le 4 avril 1938, sont présents: Dom. Daoust, maire, et MM. A. McCaig, Jos. Boyer, Albert Payant, Rod. Laberge, Victor Parent, Elzéar Vinet, tous Conseillers sous la présidence de son honneur le maire.

Proposé par M. Jos. Boyer, secondé par Albert Payant, attendu que les cultivateurs de la paroisse de St-Louis-de-Gonzague sont en état d'acheter le grain de semence pour ensemencher leur terre, que ce conseil ne croit pas opportun d'avancer les fonds pour l'achat de grain de semence.

Proposé par Victor Parent, secondé par Elzéar Vinet, que l'ingénieur de la Voirie du District soit notifié d'avoir à ouvrir le chemin Larocque aux voitures sans charge. Vu que la fermeture complète cause beaucoup d'inconvénients au public.

Proposé par Victor Parent, secondé par Rodrigue Laberge, que l'ingénieur de la Voirie pour le district soit notifié que le chemin du Rang du Cinq est en mauvais état et qu'il serait opportun d'y mettre un nouveau tablier et que la présente résolution soit envoyée au député du comté, M. Delpha Sauvé.

Proposé par R. Laberge, secondé par Albert Payant, que le conseiller Joseph Boyer soit autorisé à voir à l'entretien du chemin de terre d'ici, qu'il soit vendu, et qu'une somme de \$1.25 soit payée à Delvida Beaulieu pour réparation à une charrue de la Corporation.

Proposé par Joseph Boyer, secondé par Arch. McCaig, que le secrétaire soit autorisé à payer la contribution de la municipalité pour l'entretien des chemins d'hiver s'élevant au montant payé chaque année pour l'entretien du chemin Larocque et ce à M. P. Boyer qui devra s'entendre avec ceux qui ont fait l'ouvrage.

St-Louis de Gonzague

Dimanche dernier, les élèves du Pensionnat de St-Louis de Gonzague donnaient une audition musicale présidée par M. l'abbé Préville, curé de la paroisse. Mlles Claire et Cécile Bougie, R. Leduc, H. Bergevin, Yvette Brunet, Rachel Benoit, Yvette Brault, M. Brault, R. Marchand, T. Boyer, F. Poirier, A. Pilon, Thérèse Brunet, figuraient au programme.

Payant, Eug. Montpetit, Wilf. Legros, R. Bissonnette, E. Joannette, J. L. Charbonneau, J.-O. Leduc, A. Cadieux, Elie Gendron, M.-E. Bérrard, représentant de Charbonneau Ltée, Aimé Lauzon, Montréal, Arm. Cardinal, Montréal, Emile Latour, Cap de la Madeleine, Ant. Tannuzy, Lachine, Jos. Spinelli, A. Tessier, L. Beauchamp, A. Cherrier, E. Martin, H. Lésperance, O. Ouimet, A. Séguin, L. Durocher, F. Brossoit, A. Hainault, L. Loiseau, N. Guimond, A. Grenier, L. Gauthier, P. Leduc, E. Théorêt, L. Major, Léonide Emond, Marcel Emond, Paul-Osée Leduc, René Archambault, Gérard Desrosiers, et autres. On remarquait aussi, ses soeurs: Mmes Rosa Poirier, Bériza Loiseau, Mlles Blanche et Madeleine; sa belle-soeur: Mme Germaine Latour; Mmes J.-B. Latour, Josaphat Leduc, Léon Latour, Ed. Charlebois, D. Lynch, Jos. Prigent, Anat. Latour, W. Barrette, D. Faucher, A. Leduc, A. Théorêt, Alf. Bougie, Jos. Dubé, Ald. Poirier, A. Clermont, Isidore Deschamps, Joseph Pilon, Ovila Latour.

(A suivre)

Ste-Barbe

Naissance
A Ste-Barbe, le 13 avril 1938, à M. et Mme Alban Mainville née Marie-Ange Daoust, une fille baptisée Marie Francine, Jovette. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Pinsonneault, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Henri Pinsonneault.

Va et vient
M. L.-P. Girouard, Achille et Isaïe Daoust du séminaire de Valleyfield, Mlles Lucienne Deschamps, Estelle et Rhéa Vallée du couvent de Huntingdon, Mlle Simonne Joly du couvent de St-Anicet, Mlle Alina Daoust de l'Ecole Normale de Valleyfield étaient dans leurs familles à l'occasion de la grande fête de Pâques.

M. et Mme Eucher Trudel, Mlles Marguerite et Thérèse Trudel, MM. Maurice et Guy Trudel, M. Eugène Faubert de Beauharnois chez M. et Mme Camille Trudel, à Pâques.

M. et Mme Alcide Benoit de St-Anicet, M. et Mme Aldéric Tremblay de Glenelm, M. et Mme J.-René Desgens de St-Polycarpe ont passé le dimanche de Pâques chez M. et Mme Zémaüs Tremblay.

M. et Mme Damien Primeau, M. et Mme Pépin de St-Jean chez M. et Mme Philorum St-Arnaud à Pâques.

M. et Mme Adélaïde Legault, M. et Mme Xavier Galipeau, de passage à Montréal dernièrement, à l'occasion des funérailles de Mme Samuel Bédard.

Howick

Tous les étudiants et étudiantes étaient dans leur famille à Pâques. On remarquait: Jeannette Jeanneau, Madeleine et André Beaudin, Reina Hébert, Simonne Primeau, Marie-Marthe Sauvé, Irène Blanchette, Alice Prigent, Jean Desgrosseillers, Maurice Thibault, Yvon Daoust et Gaspard Parent.

On remarquait aussi outre les élèves de divers couvents et collèges: Mme Florian Beaudin de Montréal et sa fillette Marie, chez M. Arthur Cardinal.

M. et Mme Adrien Lemay de Valleyfield et leur fillette Lise chez M. Oscar Houle.

M. et Mme René Parent de Châteauguay, Mlle Marie-Anne Parent de St-Antoine et Mlle Rose Parent de Montréal ainsi que Mme Aimé Biron et ses trois enfants, Thérèse, Françoise et Annette, tous de passage chez M. Napoléon Parent.

En visite chez M. Siméon Beaudin: M. et Mme Alcide Papineau d'Iberville ainsi que leur fils Maurice et M. et Mme Eddie Lamoureux de St-Hyacinthe.

M. et Mme Raoul Lefebvre recevaient à Pâques la visite de M. et Mme Eugène Lefebvre et leurs enfants Lucien, Juliette, Roger et Léo, M. et Mme Réal Lefebvre et leur fillette Marcelle, MM. Florian et Romuald Lefebvre, tous de Montréal.

Ste-Philomène

Mondanités
Mme Lionel Cloutier et sa fillette Denise de Montréal, en promenade chez M. Joseph-Armand Prud'homme.

M. et Mme Isidore Legris et leur fillette Hélène de St-Urbain, en visite chez M. Joseph Legault, mercredi dernier.

Mlle Denise Picard de Montréal a passé quelques jours chez sa mère, Mme Joseph Picard.

M. et Mme Antoine Dextras, M. et Mme Fortunat Dextras, M. Hector Dextras, Mlle Marin de Montréal, chez Mme Albert Schinck, dimanche dernier.

M. et Mme Fortunat Brais et leur fillette Raymonde de St-Rémi, M. et

Mme Yvon Bazinet et leur fils Claude de St-Isidore, chez M. Wilfrid Bourcier.

Mlle Céline Bannon ainsi que Mme Lucien Reid et son fils Jacques de Ste-Martine, en visite chez M. Joseph Giroux de Châteauguay, jeudi dernier.

Mlle Marie-Marthe Legris est l'invitée de sa grand'mère, Mme Joseph Legault, ces jours-ci.

Mme Philippe Desgens est de retour d'un séjour à Montréal.

M. Ferdinand Patenaude de Montréal, en fin de semaine chez ses parents.

Docteur Marcel Goyer a épousé dernièrement Mlle Lucie Caron de Montréal.

Reprise du service régulier du traversier

Valleyfield-Coteau-du-Lac

Départ de Valleyfield à toutes les heures.
Départ de Côteau-du-Lac à toutes les demies-heures.

De 6 heures du matin à 7.30 du soir.
Heure normale de l'est.

Billets d'excursion en fin de semaine
\$1.25 aller et retour

Prenez le traversier pour Cornwall, Toronto, Ottawa

A NOS ABONNES

Si vous changez de domicile, prière de nous aviser immédiatement afin de vous assurer un service régulier après le 1er MAI.

Téléphone 60

ADRESSE ACTUELLE

M.:

APRES LE 1er MAI

La Gazette de Valleyfield, 83, St-Jean-Baptiste

LA JOUTE D'OUVERTURE EST REMISE

La mauvaise condition du Terrain de l'Exposition retarde la joute d'ouverture qui aura lieu dimanche prochain contre le club Opéra — Roy Tennison, Henry Parker et "Lefty" Rivest s'entraîneront avec le Québec de la ligue Provinciale

Par suite de la mauvaise condition du champ de baseball, situé au Terrain de l'Exposition, le gérant Lucien Leduc se voit dans l'obligation de remettre à dimanche prochain, le 8 mai, la joute d'ouverture de la Ligue Fédérale à Valleyfield contre le club Opéra. Tous les autres clubs du circuit rempliront cependant leur programme, si la température le permet.

Le club Valleyfield de la Ligue Fédérale s'organise en vue d'une bonne saison de baseball qui devra donner satisfaction à tous les amateurs de ce sport d'été.

Lors de la joute d'ouverture de dimanche prochain, la première balle sera lancée par le député provinciale, M. Delpha Sauvé, et sera reçue par Son Honneur le Maire P. Billette. Le président du club Valleyfield le docteur Armand Déguire sera le premier homme au bâton.

A date, plusieurs joueurs ont signé leur engagement et il est à remarquer que la plupart sont des joueurs locaux. Roland Deneault, joueur de hockey des Braves et ex-joueur de baseball du Chambly s'alignera avec les hommes de Lucien Leduc.

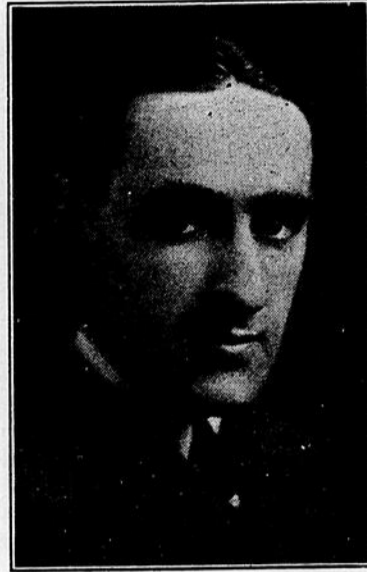
Roy Tennison, Henry Parker et "Lefty" Rivest joueront à la joute d'ouverture mais ils devront se reporter au club Québec de la Ligue

Provinciale pour subir un essai. Sam Samcomb jouera à l'arrêt-court et Fritz sera tout probablement le receveur régulier si Parker demeure en permanence avec le Québec.

Les hommes de Lucien Leduc pratiquent tous les soirs au Terrain du Collège. Le meilleur enthousiasme règne parmi les joueurs et tout indique que nos jeunes joueurs locaux figureront avec avantage.

En effet, dimanche dernier, au cours d'une joute d'exhibition, Fred Bissett a lancé merveilleusement. Il a certainement de l'étoffe pour devenir un bon lanceur. Roy Reynolds a frappé un coup de circuit et René Latour deux magnifiques deux-buts. Le club Valleyfield a gagné sa première joute par 3-1.

LES OFFICIERS DU CLUB DE BASEBALL VALLEYFIELD



Voici quelques-uns des officiers du club de baseball Valleyfield de la ligue fédérale. De gauche à droite, le docteur Armand Déguire, président; M. Emile Perron, vice-président et Romuald Théorêt, trésorier. Le deuxième vice-président est M. Arthur Vinet et le secrétaire est M. Marcel Leduc. M. Lucien Leduc est le gérant du club tandis que les directeurs seront nommés à la prochaine assemblée.

Cédule de la Ligue Fédérale

- Mai 1**
Opéra vs Lachine
Braves vs Chambly
Kik vs Beauharnois
Ahuntsic vs Valleyfield (remise)
- May 8**
Opéra vs Valleyfield
Braves vs Lachine
Kik vs Chambly
Ahuntsic vs Beauharnois
- May 15**
Ahuntsic vs Lachine
Kik vs Valleyfield
Braves vs Beauharnois
Opéra vs Chambly
- Mai 22**
Opéra vs Beauharnois
Braves vs Valleyfield
Kik vs Lachine
Ahuntsic vs Chambly
- Mai 29**
Opéra vs Lachine
Kik vs Beauharnois
Ahuntsic vs Valleyfield
Braves vs Chambly

Le ski sur l'eau

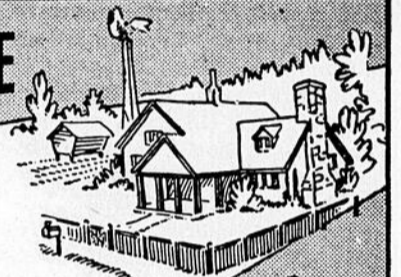
Les amateurs de ski en hiver seront sans doute heureux d'apprendre qu'ils pourront, à l'avenir, pratiquer leur sport favori aussi bien dans les temps chauds que par l'hiver froid. En été, ce sport se pratiquera sur l'eau qui remplacera la neige.

Il s'agit des skis flotteurs. Ces skis ont été brevetés sous le numéro 370,759. Ces skis peuvent se fabriquer à bon marché et en douze différentes grandeurs, au moins, avec une longueur, une largeur et une hauteur qui varient selon le poids de la personne.

Ces skis sont construits d'une chambre à air faite de toile et de caoutchouc. Une lisière de frêne ou autre bois est appliquée sur la chambre à air. Comme pour le ski d'hiver, il y a des bâtons flotteurs construits en ovale pour faire avancer le skieur et le tenir en équilibre.

COMMANDEZ PAR LA POSTE RURALE!

RECEVEZ DIRECTEMENT à DOMICILE



GIN CANADIEN MELCHERS CROIX D'OR
10 oz. 85c. 26 oz. \$1.90
40 oz. \$2.65



THREE CASTLES LIQUEURWHISKY
40 oz. \$3.35
25 oz. \$2.10
13 oz. \$1.15



LONDON CLUB LONDON DRY GIN

40 oz. \$2.70
25 oz. \$1.80

de la **COMMISSION des LIQUEURS de QUÉBEC**
(SERVICE DES COMMANDES POSTALES)



ET CES FINS WHISKIES ÉCOSSAIS, DISTILLÉS, MÉLANGÉS ET EMBOUTEILLÉS EN ÉCOSSE D'OÙ ILS SONT IMPORTÉS

VAT 69

26 1/2 oz. \$3.20 40 oz. \$4.85

GRANT'S "BEST PROCURABLE"
26 1/2 oz. \$3.70 40 oz. \$5.60

Voici comment vous pouvez commander par correspondance...

GRANT'S "LIQUEUR"
26 1/2 oz. \$3.20 40 oz. \$4.85

GRÂCE à son Service des Foyers ruraux, MELCHERS vous apporte chez vous, à domicile, ses fameuses marques de gins et de whiskies, par l'entremise du service des commandes postales de la Commission des Liqueurs! Vous pouvez maintenant commander PAR CORRESPONDANCE les fameux produits de MELCHERS... Vous pouvez être sûr de ce que vous achetez! — Achetez par correspondance—Achetez en toute confiance.

Choisissez simplement les marques que vous désirez... Mettez votre commande à la poste, en y joignant le prix régulier de la Commission des Liqueurs plus 30 cents par bouteille pour les frais d'emballage et d'expédition. Vous obtiendrez un mandat de poste pour le montant de la commande soit à votre banque, soit à votre bureau de poste. La Commission des Liqueurs exécutera promptement votre commande, et son service des commandes postales le plus rapproché de chez vous l'expédiera à votre adresse.

FRAIS D'EXPÉDITION, 30c PAR BOUTEILLE

Adresses vos commandes à

Melchers Distilleries, Limited, Casier postal 364, Montréal

ou à

La Commission des Liqueurs de Québec, Service des Commandes Postales, Montréal ou Québec

DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ AU CANADA PAR MELCHERS DISTILLERIES LIMITED, MONTRÉAL ET BERTHIERVILLE